



## LE TRAITÉ DE MILLAU (AVRIL 1204)

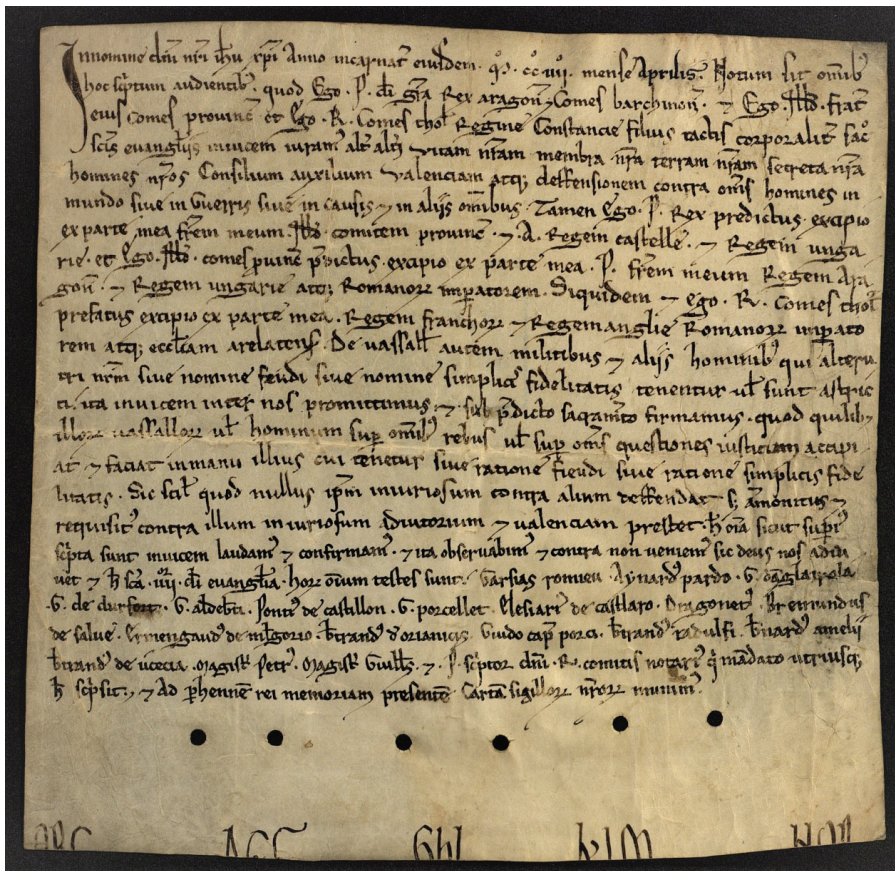
Martín Alvira<sup>1</sup>

Professeur d'Histoire Médiévale

Université Computense de Madrid

Laboratoire FRAMESPA, UMR-CNRS 5136

Au mois d'avril 1204, la ville de Millau (oc. *Milhau*) a été le lieu d'un épisode historique très important et, néanmoins, peu connu. Il s'agit du traité d'alliance et de défense mutuelle conclu entre le roi d'Aragon et comte de Barcelone Pierre le Catholique, son frère Alphonse II, comte de Provence, et le comte de Toulouse Raimond VI. Cet accord se situe à un moment crucial de l'histoire médiévale de la France, quelques années avant le début de la croisade contre les Albigeois, le conflit qui va changer la destinée du Midi du XIII<sup>e</sup> siècle.



**Image 1** Traité de Millau (avril 1204), A.C.A., Chancellerie, Parchemins de Pierre le Catholique, n° 184r.

(Photographie reproduite avec la permission de l'A.C.A.)

<sup>1</sup> Je remercie Martin Aurell, Jérôme Belmon et Laurent Macé. Ils ont lu ce texte, m'ont fait part de leurs commentaires, de leurs remarques bibliographiques, et ont eu l'amabilité de corriger la première version française. Je remercie aussi Pere Benito et Stefano M. Cingolani pour leur aide et la relecture de cette contribution. Toutes les erreurs sont bien entendu miennes. Je suis aussi très reconnaissant à Clément Blanc-Riehl pour son aide. Ce travail fait partie du projet de recherche *Confrontatio. Violencia religiosa en la Edad Media peninsular: guerra, discurso apologético y relato historiográfico (ss. X–XV)*, financé par l'Agencia Estatal de Investigación, Ministerio de Economía y Competitividad–Gobierno de España (référence : HAR2016–74968–P).

Le document est conservé aux Archives de la Couronne d'Aragon (A.C.A.) à Barcelone, section Chancellerie, parchemin n° 184 du roi Pierre le Catholique (Image 1). Il comporte des marges de près de 20 cm. de chaque côté et son état de conservation est excellent, même si manquent les trois empreintes de sceaux qui lui étaient appendues. On peut penser qu'elles étaient similaires aux empreintes cire conservées dans l'acte d'engagement des comtés de Millau et Gévaudan, daté aussi d'avril 1204 et passé également à Millau (Images 2-3).<sup>2</sup>



**Images 2-3** Sceaux de l'acte d'engagement des comtés de Millau et Gévaudan (Millau, avril, 1204). A.N.F., J 589, Aragon II, n° 1.

(Photos avers et revers : Clément Blanc-Riehl)  
(Photographies reproduites avec l'aimable permission des A.N.F.)



<sup>2</sup> A.N.F., J 589, Aragon II, n° 1 (Millau, 04.1204) ; *H.G.L.*, Toulouse, Privat, 1879, t. VIII, n° 128-lxxx, col. 518-522; Alexandre TEULET, *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris, H. Plon, 1863, t. I, n° 756 ; Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 33 ; Maria Teresa FERRER et Manel RIU (dir.), *Tractats i negociacions diplomàtiques de Catalunya i de la Corona catalanoaragonesa a l'edat mitjana. Volum I.1: Tractats i negociacions diplomàtiques amb Occitània, França i els estats italians, 1067-1213*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 2009 (Memòries de la Secció Històrico-Arqueològica, 83), n° 143 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico, rey de Aragón y conde de Barcelona (1196-1213). Documentos, testimonios y memoria histórica*, 6 t., Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (CSIC), 2010 (Fuentes Históricas Aragonesas, 52) [en ligne : <http://ifc.dpz.es/publicaciones/ebooks/id/3003>], t. II, n° 447.



Très célèbre, le sceau de Raimond VI a fait l'objet d'une très récente étude.<sup>3</sup> Celui d'Alphonse II est aussi connu, mais il convient d'en livrer un cliché (Images 4-5).<sup>4</sup>



**Images 4-5** Sceaux du comte Alphonse II de Provence (Millau, avril, 1204), A.N.F., Sc/D 1105-1105bis.

(Photographies reproduites avec l'aimable permission des A.N.F.)

En revanche, cet exemplaire du sceau de Pierre le Catholique reste inconnu, car il n'a pas été classé, jusqu'à présent, dans les collections de moulages des Archives nationales de France. C'est ainsi la première fois, à notre connaissance, qu'une image de ce fragment de sceau est publiée (Images 6-7).<sup>5</sup> Nous constatons que l'iconographie du roi, de majesté et équestre, correspond à celle qu'on voit sur le moulage fragmentaire du sceau royal conservé à l'abbaye de Poblet, daté du 18 août 1203 (Images 8-9).



<sup>3</sup> A.N.F., Sc/D 743-743bis. Voir Laurent MACÉ, *La majesté et la croix. Les sceaux de la maison des comtes de Toulouse (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2019, sp. 40-41 (partie 1, fig. 3), 110, 116 et 168.

<sup>4</sup> Ferran de SAGARRA, *Sigil·lografia catalana: inventari, descripció i estudi dels segells de Catalunya*, Barcelone, Estampa d'Henrich, 1915, t. I, p. 239, n° 179 et lám. LXIV ; aussi Fernand BENOIT, *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone. Alphonse II et Raimond Béranger V (1196-1245)*, 2 t., Monaco-Paris, A. Picard, 1925, t. I, p. lxxvi-lxxvii et pl. 3, fig. 3.

<sup>5</sup> Je remercie vivement Clément Blanc-Riehl (Centre de sigillographie et d'héraldique, A.N.F.) pour l'aimable aide qu'il m'a accordée.



**Image 6-9** Sceaux de Pierre le Catholique (août 1203-avril 1204). A.N.F., J 589, Aragon II, n° 1 (Photos : Clément Blanc-Riehl) et Archives de l'Abbaye de Poblet, Parchemins de la Chartreuse de l'Escaladei, S-32. (Photographies reproduites avec l'aimable permission des A.N.F. et des A.A.P.)

### Un épisode méconnu

Malgré son importance, le traité de Millau n'a pas attiré l'attention des historiens, notamment en France, peut-être en raison du silence des chroniques de l'époque et, surtout, de sa conservation exclusivement barcelonaise.<sup>6</sup> La différence avec l'engagement des comtés de Millau et Gévaudan par le roi d'Aragon à Raimond VI, passé également en avril 1204, est vraiment révélatrice.<sup>7</sup> En

<sup>6</sup> Le traité ne se trouve pas, entre autres, dans Jean-Pierre PAPON, *Histoire générale de Provence*, Paris, Moutard, 1778, t. II ; Joseph ROUQUETTE, *Recherches historiques sur la ville de Millau au Moyen Âge*, Nîmes, Lacour, 1988 ; Achille LUCHAIRE, *Innocent III : la Croisade des Albigeois*, Paris, Hachette, 1905 ; Pierre BELPERRON, *La Croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France, 1200-1249*, Paris, H. Plon, 1942 (1948 et Perrin, 1967) ; Henri DUBLED, « Les comtes de Toulouse et la Provence (990-1274) », dans *Mélanges Roger Aubenas*, Montpellier, Faculté de droit et des Sciences économiques, 1974 (Recueil de mémoires et travaux publiés par la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays du droit écrit, 9), p. 259-279 ; Ángel CANELLAS, « Relaciones políticas, militares y dinásticas entre la Corona de Aragón, Montpellier y los países de Languedoc de 1204 a 1349 », dans *Revista de historia Jerónimo Zurita*, 53-54 (1986), p. 7-36 ; André SOUTOU, « Un grand millavois méconnu : Nicolas, bailli du roi d'Aragon et écrivain public de langue d'Oc (...1163-1205...) », dans *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon*. Actes du LVIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Millau, 19-20 juin 1987), Montpellier, FHLMR, 1988, p. 83-90 ; Jacques BOUSQUET, « Les vicomtes de Millau, souche des comtes de Barcelone. Le Rouergue et les rois d'Aragon », dans *Historiographie de la Couronne d'Aragon*. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon (Montpellier, 26-29 septembre 1985), 4 vol., Montpellier, Société Archéologique de Montpellier, 1989 (Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, 17), vol. I., p. 61-73 ; Juan F. UTRILLA, « Pedro II », dans Guillermo FATÁS (dir.), *Los Reyes de Aragón*, Saragosse, CAI, 1993, p. 73-80 ; José Ángel SESMA, « El reinado de Pedro II (1196-1213) », dans Miguel Ángel LADERO (coord.), *Historia de España Menéndez Pidal. Volumen 9: La reconquista y el proceso de diferenciación política (1035-1217)*, Madrid, Espasa Calpe, 1998, p. 722-752, sp. 726 ; Thierry PÉCOUT, *L'invention de la Provence. Raimond Bérenger V (1209-1235)*, Paris, Perrin, 2004 ; Jean-Christophe CASSARD, *L'âge d'or capétien, 1180-1328* (dir. Jean-Louis BIGET), Paris, Belin, 2012 (Histoire de France sous la direction de Joël CORNETTE, 3) ; et Ernest E. JENKINS, *The Mediterranean World of Alfonso II and Peter II of Aragon (1162-1213)*, New York, Palgrave Macmillan, 2012 (The new Middle Ages).

<sup>7</sup> Ces auteurs citent l'engagement, mais pas le traité : Honoré BOUCHE, *La Chorographie ou Description de Provence, et l'histoire chronologique du mesme pays*, 2 t., Aix, C. DAVID, 1664, t. II, p. 185 ; *H.G.L.*, t. III, Toulouse, J. VINCENT, 1737, p. 123-124 (3<sup>e</sup> éd. A. MOLINIER, Toulouse, Privat, 1879, t. VI, p. 211-212) ; Louis-C.-P. BOSCH, *Mémoires pour servir l'histoire du Rouergue*, t. III, Rodez, Devic, 1797, p. 14-15 ; Marc-Antoine-F. GAUJAL (baron de), *Études historiques sur le Rouergue*, Paris, P. Dupont, 1859, p. 514 ; Ferdinand ANDRÉ,



Espagne, les premiers à en faire mention sont les historiens catalans du XIX<sup>e</sup> siècle. Antoni de Bofarull a commenté le traité de Millau dans sa célèbre *Historia crítica (civil y eclesiástica) de Cataluña* (1876-1878),<sup>8</sup> ainsi qu'Emili Morera dans son grand ouvrage sur l'archevêché et la province de Tarragone (1897-1899).<sup>9</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le texte latin a été partiellement transcrit pour la première fois dans l'itinéraire du roi Pierre le Catholique, publié par Joaquim Miret i Sans entre 1905 et 1908.<sup>10</sup> Il est cité en 1915 par le grand spécialiste en sigillographie Ferran de Sagarra.<sup>11</sup> Les médiévistes Ferran Valls i Taberner et Ferran Soldevila l'ont mentionné dans les années 1920 dans leur *Història de Catalunya*, ouvrage destiné au grand public et qui a

---

« La vicomté de Gévaudan sous la domination des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon. 1112-1238 », dans *Documents relatifs à l'histoire du Gévaudan. 3<sup>e</sup> partie : Documents antérieurs à 1790. Tome I*, Mende, C. Privat, 1885, p. 353-378, sp. 363 ; Charles PORÉE, « La domination aragonaise en Gévaudan », dans *Études historiques sur Gévaudan*, Paris, A. Picard, 1919 a, p. 195-266, sp. 201-204 ; Jules ARTIERES, « Les Vicomtes de Millau (916-1272) », dans *Mémoires de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, 21 (1921), p. 487-551, sp. 518-520 ; Jules ARTIERES, *Millau à travers les siècles*, Millau, ARTIERES et Maury, 1943, p. 32-33 ; André MAURY, « Millau et la papauté médiévale de 1070-1429 », dans *Revue du Rouergue*, 17 (1963), p. 46-57, sp. 49-50 ; René PAUC, « Documents inédits sur la domination aragonaise en Gévaudan et Milhavois », dans *Cévennes et Gévaudan. Actes du XLVI<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* (Mende et Florac, 16 et 17 juin 1973), Mende, FHLMR-Société des lettres, sciences et arts de la Lozère, 1974 (Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Lozère. Nouvelle Série, 18-19), p. 117-122, sp. 121 ; Louis BERNAD, « Les origines du consulat de Millau », dans *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon. Actes du LVIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* (Millau, 19-20 juin 1987), Montpellier, FHLMR, 1988, p. 99-117, sp. 100 ; Martin AURELL, « Pouvoir et contre-pouvoirs en Rouergue sous la domination catalane (1112-1204) », dans *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon. Actes du LVIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* (Millau, 19-20 juin 1987), Montpellier, FHLMR, 1988, p. 127-136, sp. 129 et 136 ; Martin AURELL, *La vieille et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1989, p. 60 ; Martin de FRAMOND, « Aux origines du sceau de ville et de juridiction : les premiers sceaux de la ville de Millau », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 147 (1989), p. 87-122, sp. 94 ; Luis GONZÁLEZ ANTÓN, Ramón FERRER et Pau CATEURA, *La consolidación de la Corona de Aragón (desde Alfonso II hasta la muerte de Jaime I) / La consolidació de la Corona d'Aragó (des d'Alfons II fins a la mort de Jaume I)*, Barcelone-Saragosse, Aragó, 1989, p. 42-73, sp. 48 et 50-51 ; Martin AURELL, *Les noces du comte : mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 433 ; Frédéric de GOURNAY, « Guerre et paix en Rouergue à l'époque féodale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », dans *Guerre et paix en Rouergue, XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque organisé par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1999, p. 39-45, sp. 44 ; Frédéric de GOURNAY, *Le Rouergue au tournant de l'An Mil. De l'ordre carolingien à l'ordre féodal (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse-Rodez, Presses Universitaires du Mirail-Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2004, p. 376 et 394 ; et Florent GARNIER, *Un consulat et ses finances. Millau (1187-1461)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p. 156.

<sup>8</sup> Antoni de BOFARULL, *Historia crítica (civil y eclesiástica) de Cataluña*, 9 t., 8 vol., Barcelone, J. Aleu, 1876-1878, t. III (1876), p. 108.

<sup>9</sup> Emili MORERA, *Tarragona Cristiana: Historia del Arzobispado de Tarragona y del territorio de su provincia (Cataluña la Nueva)*, 2 t., Tarragone, F. Arís e hijo, 1897-1899, t. I, p. 532.

<sup>10</sup> Joaquim MIRET Y SANS, « Itinerario del rey Pedro I de Cataluña, II en Aragón (1196-1213) », dans *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 3 (1905-1906), p. 79-87, 151-160, 238-249, 265-284, 365-387, 435-450, 497-519 et 4 (1907-1908), p. 15-36 et 91-114, sp. 3, p. 275-276. Bien qu'il n'a pas cité le traité dans l'étude intitulée *La expansión y la dominación catalana en los pueblos de la Galia meridional*, Barcelone, Hijos de J. Jepús, 1900.

<sup>11</sup> Ferran de SAGARRA, *Sigil·lografia*, t. I, p. 105.

connu une large diffusion.<sup>12</sup> L'historien Antoni Rovira i Virgili a commenté aussi l'acte (d'après Miret) dans son *Història nacional de Catalunya* (1926).<sup>13</sup> C'est à cette période que le traité de Millau fait son apparition dans l'historiographie française. Le texte a été publié en entier pour la première fois en 1925 par Fernand Benoît dans son célèbre *Recueil des actes des comtes de Provence*.<sup>14</sup> Dans les années suivantes, il est mentionné par quelques spécialistes.<sup>15</sup> En Espagne, la première transcription intégrale est due à l'archiviste aragonaise María África Ibarra dans sa thèse de doctorat, dirigée par Claudio Sánchez Albornoz et soutenue à Madrid en 1932, une recherche qui malheureusement est restée inédite, donc inconnue par les historiens du règne de Pierre le Catholique.<sup>16</sup> Ferran Soldevila, dont l'influence sur l'historiographie catalane du XX<sup>e</sup> siècle a été très large, n'a pas cité le pacte de Millau dans ses histoires de la Catalogne (1934-1935) et de l'Espagne (1952-1959).<sup>17</sup> En revanche, une mention fut faite par le médiéviste Julio González dans son ouvrage classique sur le roi Alphonse VIII de Castille, publié en 1960.<sup>18</sup> Cette année-là intervint une première analyse du traité de Millau, brève mais précise, de la part de Jordi Ventura, historien catalan du catharisme et de la Croisade albigeoise.<sup>19</sup> L'information, cependant, ne fut pas prise en considération par Enric Bagué dans sa biographie du roi Pierre, écrite en 1960, ni par l'académicien Ramon d'Abadal dans son célèbre article sur la domination barcelonaise dans le Midi, publié en 1964.<sup>20</sup> En France, Michel Roquebert fut le premier à en faire un vrai commentaire dans le premier volume de son *Épopée cathare* (1970), ouvrage dans lequel il affirmait : « Il est étrange que ce document capital (...) ait à notre connaissance totalement échappé aux historiens français de la croisade des Albigeois ». <sup>21</sup> Depuis, il a été cité à plusieurs

<sup>12</sup> Ferran VALLS et Ferran SOLDEVILA, *Història de Catalunya. Curs superior*, 2 vol., Barcelone, Editorial Pedagògica, 1922-1923 (1968, 1977, 1979) et *Història de Catalunya*, Barcelone, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2002 (Biblioteca Serra d'Or, 296), p. 129-130 ; et trad. cast. *Historia de Cataluña*, dans *Obras selectas de Fernando Valls-Taberner*, 4 vol., 6 t., Madrid-Barcelone, CSIC. Escuela de Estudios Medievales-Casa Provincial de Caridad Imp. Escuela, 1952-1957, vol. III, t. I (1955) ; et Madrid, Alianza, 1982, p. 167-168.

<sup>13</sup> Antoni ROVIRA, *Història nacional de Catalunya*, Barcelone, Pàtria, 1926, vol. IV, p. 447-448.

<sup>14</sup> Fernand BENOÎT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 32.

<sup>15</sup> *La Chanson de la Croisade albigeoise*, éd. et trad. Eugène MARTIN-CHABOT, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1931-1961 (Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age), vol. I, p. 143, n. 3 ; et Émile-Guillaume LÉONARD, *Fichier des actes des comtes de Toulouse (807-1249)*, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 25 F 10-11 (après 1932). Cependant, il n'est pas cité dans l'étude de Victor-Louis BOURRILLY et Raoul BUSQUET, *La Provence au Moyen Âge. Histoire politique, l'Église, les institutions (1112-1481)*, Marseille, Barlatier, 1924. Je remercie Pere Benito pour la confirmation de cette absence.

<sup>16</sup> María África IBARRA, *Estudio diplomático de Pedro el Católico, rey de Aragón y conde de Barcelona (1196-1213)*, 2 t., Thèse de Doctorat, Universidad Central (Madrid), 1932, t. II, n° 77 et t. I, n° 156 et 172.

<sup>17</sup> Ferran SOLDEVILA, *Història de Catalunya*, 3 vol., Barcelone, Alpha, 1934-1935 (2<sup>e</sup> éd. 1962), t. I ; et Ferran SOLDEVILA, *Historia de España*, Barcelone, Ariel, 1952, t. I.

<sup>18</sup> Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, 3 vol., Madrid, CSIC, 1960, vol. I, p. 863.

<sup>19</sup> Jordi VENTURA, *Pere el Catòlic i Simó de Montfort*, Barcelone, Aedos, 1960 (Bibliografia Biogràfica Catalana, 24), p. 62.

<sup>20</sup> Enric BAGUÉ, « Pere el Catòlic », dans Enric BAGUÉ, Joan F. CABESTANY et Percy E. SCHRAMM, *Els Primers Comtes-Reis*, Barcelone, Vicens-Vives, 1960 (*Història de Catalunya. Biografies Catalanes*, 4) [3<sup>e</sup> éd. 1985], p. 105-152 ; et Ramon D'ABADAL, « À propos de la domination de la maison comtale de Barcelone sur le Midi français », dans *Annales du Midi*, 76-68 (1964), p. 315-345 (trad. cat. dans *Dels visigots als catalans. Volum segon: La formació de la Catalunya independent*, Barcelone, Edicions 62, 1970, p. 281-309).

<sup>21</sup> Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I. 1198-1212 : l'invasion*, Toulouse, Privat, 1970, p. 171-176, sp. 172 (2 t., Paris-Toulouse, Perrin-Privat, 2001, t. I, p. 171-176, 566, 577 et 1.465).



reprises.<sup>22</sup> Le document original a été aussi reproduit en photographie<sup>23</sup> et, ces dernières années, il a été transcrit deux fois en Espagne.<sup>24</sup> Ceci étant dit, à notre connaissance, le traité de Millau n'a pas encore fait l'objet d'une véritable étude monographique.

### Les différents protagonistes

On peut définir le pacte signé en avril 1204 comme un accord trilatéral d'aide mutuelle –une *coniuratio* selon Pere Benito– avec une finalité défensive, mais aussi offensive.<sup>25</sup> Ce type de traité

<sup>22</sup> Martin AURELL, *Une famille de la noblesse provençale au Moyen Âge : les Porcelet*, Avignon, Aubanel, 1986, p. 95-96 ; Henri VIDAL, « L'Aragon et la révolution montpelliéraine de 1204 », dans *Montpellier, la Couronne d'Aragon et les Pays de Langue d'Oc (1204-1349)*. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès d'Histoire Couronne d'Aragon (Montpellier 26-29 septembre 1985), vol. I, Montpellier, Société archéologique de Montpellier, 1987, p. 43-60, sp. 45-46 (aussi dans *Montpellier et les Guilhems*, éd. Jean-Marie CARBASSE, Montpellier, Presses de la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier, 2012, n° IV, p. 111-130, sp. 115) ; Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge (vers 800-vers 1250) : Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, 2 t., Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1992, t. I, p. 83 et 96, n. 122 ; Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage (1112-1229)*, 3 t., Thèse de Doctorat. Nouveau Régime, dir. Pierre BONNASSIE, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, t. III : « Catalogue des actes de Raimond VI », n° 82 ; Martín ALVIRA, *Guerra e ideología en la España medieval: cultura y actitudes históricas ante el giro de principios del siglos XIII –Batallas de Las Navas de Tolosa (1212) y Muret (1213)–*, 2 t., Thèse de Doctorat, dir. Emilio MITRE, Universidad Complutense de Madrid, 2000 a, t. II, p. 733, 735, 812, 836 et 1.420 ; Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage (1112-1229)*, Toulouse, Privat, 2000, p. 33, 35 et 233-234 ; Martin AURELL, *Actes de la famille Porcelet d'Arles (927-1320)*, Paris, CTHS, 2001 (Collection de Documents Inédits sur l'Histoire de France, 27), n° 238 ; Martín ALVIRA, *El Jueves de Muret. 12 de Septiembre de 1213*, Barcelone, Vicerectorat d'Arts, Cultura i Patrimoni-Universitat de Barcelone, 2002, p. 93-94, 95, 148 et 165 ; Damian J. SMITH, *Innocent III and the Crown of Aragon. The Limits of Papal Authority*, Aldershot, Ashgate, 2004 (Church, faith and culture in the medieval West), p. 39 et 117 ; Monique ZERNER, « Le déclenchement de la Croisade albigeoise : retour sur l'affaire de paix et de foi », dans *La Croisade albigeoise*. Colloque de Carcassonne CEC (octobre 2002), Carcassonne, Centre d'Études Cathares, 2004, p. 127-142, sp. 137 ; Flocel SABATÉ, *Història de Catalunya, dirigida per Albert Balcells. II. Catalunya medieval*, Barcelone, L'esfera dels llibres, 2006 (Butxaca, 1), p. 299 ; Florent LABORIE, *Les itinéraires du roi Pierre II d'Aragon (1196-1213) : tentative d'approche cartographique*, 2 vol., Mémoire de maîtrise, dir. Laurent MACÉ, Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, vol. I, p. 82-83 ; Marco MESCHINI, *Innocenzo III e il « negotium pacis et fidei » in Linguadoca tra il 1198 e il 1215*, Rome, Bardi, 2007 (Atti dell'Accademia Nazionale dei Lincei. Memorie, série 9, vol. 20, fasc. 2, p. 365-906), sp. 637 ; Laurent MACÉ, *Catalogues raimondins (1112-1229)*. Actes des comtes de Toulouse, ducs de Narbonne et marquis de Provence, Toulouse, Archives municipales, 2008 (Sources de l'Histoire de Toulouse, 1), n° 337 ; Martín ALVIRA, *Muret 1213. La batalla decisiva de la Cruzada contra los Cátaros*, Barcelone, Ariel, 2008 (Grandes Batallas) et 2013, Edición VIII Centenario (Ariel Historia), p. 28 ; *Au temps de la Croisade. Sociétés et pouvoirs en Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle*. Exposition présentée à Carcassonne (Maison des Mémoires) du 17 septembre au 28 novembre 2009, Carcassonne, Archives départementales de l'Aude, 2009, n° 3, p. 24-25 ; Laurent MACÉ, « *Viator rex*. Sur les pas de Pierre II d'Aragon », dans *e-Spania* [en ligne], 8 (décembre 2009), <http://e-spania.revues.org/18649>, par. 3 (consulté le 18.12.2014) ; Pere BENITO, « L'expansió territorial ultrapirinèica de Barcelona i de la Corona d'Aragó: guerra, política i diplomàcia (1067-1213) », dans Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, p. 13-150, sp. 105 ; Marco MESCHINI, *L'Eretica. Storia della Crociata contro gli albigesi*, Bari, Laterza, 2010, p. 135 ; Damian J. SMITH, *Crusade, Heresy and Inquisition in the Lands of the Crown of Aragon (c. 1167-1276)*, Leiden, Brill, 2010, p. 31 ; Mariacristina VARANO, *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). L'exemple de Forcalquier et de sa région*, Thèse de doctorat en archéologie médiévale, dir. Michel FIXOT, Université d'Aix-Marseille, 2011 [en ligne] <tel-00656210> (consulté le 12.12.2014), p. 480 ; Martín ALVIRA, « La convocation du Quatrième Concile du Latran et la Croisade contre les Albigeois », dans Jessalynn L. BIRD et Damian J. SMITH (éd.), *The Fourth Lateran Council and the Crusade Movement. The Impact of the Council of 1215 on Latin Christendom and the East*, Turnhout, Brepols, 2018 (Outremer, 7), p. 77-91, esp. 78-79.

<sup>23</sup> Anton M. ESPADALER, « El casal de Barcelona i la poesia trobadoresca », dans *Cátars i Trobadors. Occitània i Catalunya: renaixença i futur*, Barcelone, Generalitat de Catalunya, 2003, p. 106-123, sp. 115 ; et *Au temps de la Croisade*, p. 24.

<sup>24</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 144 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n°448.

<sup>25</sup> Pere BENITO, « L'expansió », p. 105.

a de nombreux précédents. En juillet 1151, le vicomte Raimond I<sup>er</sup> Trencavel et la vicomtesse Ermengarde de Narbonne ont signé un pacte d'assistance mutuelle qui excluait les comtes de Barcelone, de Rodez et de Toulouse, ainsi que l'archevêque de Narbonne.<sup>26</sup> En juillet 1193, le roi d'Aragon Alphonse le Troubadour (ou le Chaste) et le comte Guilhem IV de Forcalquier ont conclu un autre accord qui excluait l'empereur Henri VI.<sup>27</sup> Et en mai 1194, le comte de Toulouse Raimond V et Guilhem VIII, seigneur de Montpellier, ont signé une alliance contre leurs ennemis communs.<sup>28</sup> L'exemple le plus proche de notre traité est le pacte d'assistance mutuelle conclu entre le roi Alphonse le Troubadour et le comte Raimond V en février 1184/1185, visant à exclure le roi de France (Philippe Auguste), le roi de Léon (Alphonse IX) et le comte de Forcalquier (Guilhem IV).<sup>29</sup>

En 1204, les réserves établies par le roi d'Aragon et les comtes de Toulouse et de Provence répondaient à des critères d'ordre familial et féodal (voir Carte). Pierre le Catholique exclut son frère Alphonse II ; son beau-frère le roi Imre ou Émeric de Hongrie, marié depuis 1198 avec sa sœur aînée, la princesse Constance d'Aragon,<sup>30</sup> et le roi de Castille Alphonse VIII, cousin et ferme allié du roi catalano-aragonais.<sup>31</sup> De son côté, Raimond VI exclut le roi de France Philippe Auguste, son cousin et suzerain du comté de Toulouse ; le roi d'Angleterre Jean Sans Terre, son beau-frère et suzerain pour Agen et l'Agenais ; l'empereur, son suzerain pour le marquisat de Provence ; et l'Église d'Arles, car Raimond VI tenait la terre d'Argence en fief de l'archevêque d'Arles depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>32</sup> Quant à Alphonse II, il exclut ses parents les rois Pierre d'Aragon et Imre de Hongrie, ainsi que l'empereur, suzerain du comté de Provence.

<sup>26</sup> Joseph DOVETTO, *Cartulaire des Trencavel : analyse détaillée des 617 actes, 957-1214*, Carcassonne, Centre de Recherches et d'Information Historiques des Conférenciers de la Cité, 1997, n° 403 (20.07.1151) ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 53.

<sup>27</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 136 (Aix-en-Provence, 07.1193) ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 98.

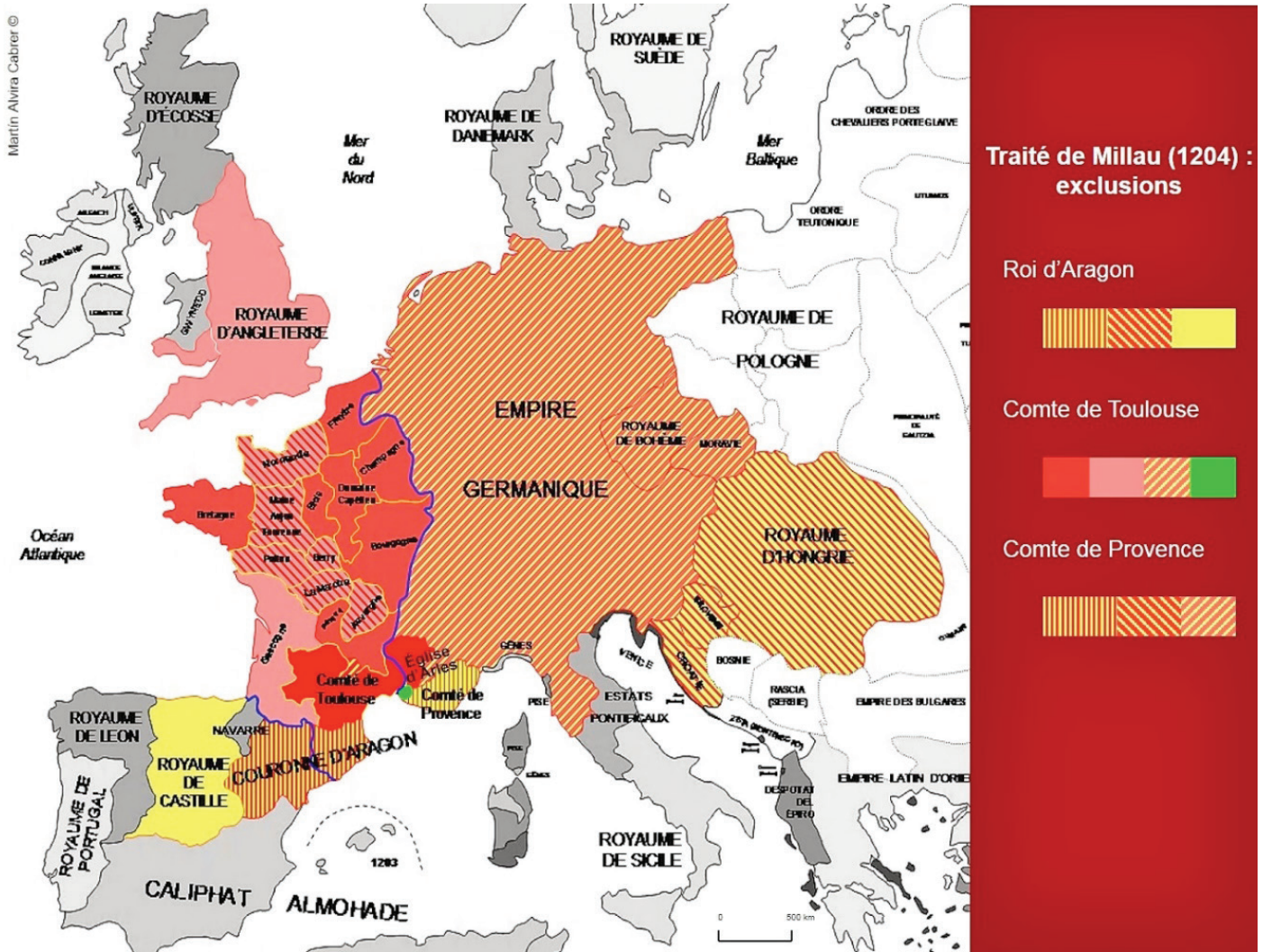
<sup>28</sup> Émile-Guillaume LÉONARD, *Catalogue des actes des comtes de Toulouse. III : Raymond V (1149-1194)*, Paris, A. Picard, 1932, n° 153 ; Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 252 (Saint-Gilles ?, 29.05.1194) ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 97.

<sup>29</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 119 ; Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 200 (Jarnègues ?, 02.1185) ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 90.

<sup>30</sup> Sur cette reine, voir Olivier BRACHFELD, « *Nobilis domina Tota* : une Catalane mariée en Hongrie au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Estudis Universitaris Catalans*, 16 (1931), p. 361-373 ; Ádám ANDERLE, « Constanza de Aragón en la historiografía española », dans *Acta Hispanica*, 1 (1996), p. 5-13 ; Martin AURELL, *Les noces du comte*, p. 418-420 et 494 ; et György SZABADOS, « Constança d'Aragó, reina d'Hongria », dans *Princesses de terres llunyanes. Catalunya i Hongria a l'edat mitjana*, Barcelone, Generalitat de Catalunya, 2009, p. 165-177.

<sup>31</sup> Voir Martín ALVIRA, « *Si possides amicum, in temptatione posside illum*. Alfonso VIII and Peter the Catholic », dans Miguel GÓMEZ, Kyle C. LINCOLN and Damian SMITH (éd.), *King Alfonso VIII of Castile. Government, Family, and War*, New York, Fordham University Press, 2019, p. 185-203, sp. 190.

<sup>32</sup> L'archevêque d'Arles Michel de Mourèze (oc. Miquel de Morese), probablement lié aux Guilhem de Montpellier, était à ce moment-là un proche du roi d'Aragon. Il a participé au pacte de pacification des comtes de Provence et Forcalquier en mai 1204 (voir *infra*) et au couronnement du roi à Rome en novembre, Thierry PÉCOUT, « Épiscopat et papauté en Provence : une refondation », dans *Innocent III et le Midi*. Cahiers de Fanjeaux 50, Toulouse, Privat, 2015, p. 419-452, sp. 430-432 et n. 79, p. 448.



On connaît donc les puissants que les signataires du pacte s'engageaient à ne pas combattre. Mais le traité de Millau ne précise pas contre qui il était dirigé. La liste de témoins est plus courte que celle de l'engagement des comtés de Millau et Gévaudan, passé lui aussi en avril 1204 (18 noms sur 27), et ne permet pas d'interpréter clairement le texte.

Tableau : personnes présentes dans les actes d'avril 1204 à Millau

Témoins	Engagement des comtés de Millau et Gévaudan (avril 1204) A.N.F., J 589, Aragon, II, n° 1	Traité de Millau (avril 1204) A.C.A., Chancellerie, Parchemins de Pierre I, n° 184	
Aragonais	Assalitus de Guda[?]		
	Garsias Romieu	Garsias Romieu ( <i>García Romeu</i> )	
	Bascol Romeiu		
		Aynardus Pardo ( <i>Aznar Pardo</i> )	
Catalans	Arnaldus de Foissan		
	G[ <i>uillelmus</i> ] de Durfort	G[ <i>uillelmus</i> ] de Durfort ( <i>Guillem de Durfort</i> )	
	G[ <i>uillelmus</i> ] de Creisseill		
	G[ <i>uillelmus</i> ] d'Anglairola	G[ <i>uillelmus</i> ] de Anglairola ( <i>Guillem d'Anglesola</i> )	
	Dalmatius de Requerent		
	G[ <i>uillelmus</i> ] Adalberti	G[ <i>uillelmus</i> ] Aldeberti ( <i>Guillem Aldebert ou Adalbert</i> )	
	Columbus, scriptor domini regis		
	G[ <i>uillelmus</i> ] de Creisseill		
		Pontius de Castillon ( <i>Ponç de Castelló</i> )	
		G[ <i>uillelmus</i> ] Porcellet ( <i>Guilhem Porcelet</i> )	
	Elesiarus de Castlar	Elesiarus de Castlaro ( <i>Aliazars de lo Cailar</i> )	
	Dragonetus de Bocoiran	Dragonetus ( <i>Dragonet</i> )	
		Bremundus de Salve ( <i>Bremon de Sauve</i> )	
		Ermengaudus de Melgorio ( <i>Ermengaut de Melguèlh</i> )	
Occitans	Bertrandus de Orianicis	Bertrandus de Orianicis ( <i>Bertran d'Aujargues</i> )	
	Guido Capud Porci	Guido Capud Porci ( <i>Gui Cap de Porc</i> )	
	Bertrandus Radulfi	Bertrandus Radulfi ( <i>Bertran Radolf</i> )	
	Bernardus Amelii	Bernardus Amelii ( <i>Bernart Amelh ou Ameilh</i> )	
	Bertrandus de Ucecia	Bertrandus de Ucecia ( <i>Bertran d'Usès</i> )	
	Guillelmus de Rosson		
	P. Bertrandi de Lunello		
	Bernardus de za Sala		
	Ugo Bertrandi		
	R. Jovent		
	R. Malcau		
	Ugo Benastruc		
	Guiraldus de Sancto Egidio		
	Pontius de Luzan		
			Magister Petrus ( <i>Maître Pero</i> )
			Magister Guillelmus ( <i>Maître Guilhem</i> )
Chancelleries	P[ <i>etrus</i> ] scriptor, domini R[ <i>aimundi</i> ] comitis notarius	P[ <i>etrus</i> ] scriptor, domini R[ <i>aimundi</i> ] comitis notarius ( <i>Pèire le scribe, notaire du seigneur comte Raimond</i> )	

Parmi les personnes présentes (voir Tableau), il y a d'abord deux barons aragonais.<sup>33</sup> Le premier est le *ricohombre* García Romeu (ou Romeo), membre de la haute noblesse, *alférez* royal et

<sup>33</sup> Nous nommons les Catalans en Catalan, les Aragonais en Aragonais et les Occitans en Occitan.



l'un des hommes les plus proches du roi Pierre.<sup>34</sup> Le deuxième est Aznar Pardo, un autre baron appartenant à l'entourage royal depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle et majordome royal en 1210.<sup>35</sup> Nous trouvons quatre Catalans. Guillem de Durfort est un riche bourgeois et homme d'affaires barcelonais, devenu chef comptable, collecteur et trésorier principal du roi, c'est-à-dire, un des personnages les plus importants de son entourage.<sup>36</sup> On voit aussi Guillem d'Anglesola, baron de la région d'Urgell lié à la monarchie depuis la fin du règne d'Alphonse le Troubadour.<sup>37</sup> L'identité de Guillem *Aldebert* n'est pas assurée, mais il semble bien qu'il s'agit de Guillem Adalbert, prud'homme de Perpignan (baile en 1190) présent dans la documentation royale depuis 1197.<sup>38</sup> Le dernier, Ponç de Castelló, est un homme proche de la cour : il fut majordome en 1205 et 1209, ainsi que baile et viguier du roi à Lérida en 1209-1210.<sup>39</sup>

Quant aux Occitans, dix viennent du triangle formé par les villes de Montpellier, d'Uzès et d'Arles. On voit le provençal Guilhem Porcelet, coseigneur du Vieux-Bourg arlésien, membre d'une famille traditionnellement liée à la dynastie arago-barcelonaise et fidèle du comte Alphonse II.<sup>40</sup> Moins connu est Aliazars de lo Cailar (fr. Elzéar du Caylar), proche de Raimond VI en mai 1202 et septembre 1203.<sup>41</sup> Dragonet est le *Dragonetus de Bocoiran* (fr. Boucoiran, dép. Gard) qui paraît comme témoin de l'engagement des comtés de Millau et Gévaudan. Membre aussi

<sup>34</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. V, « Tabla 3.3 », p. 2.381-2.382 et « Tabla 6.8 », p. 2.487. Voir la généalogie des Romeu dans Agustín UBIETO, « Aproximación al estudio del nacimiento de la nobleza aragonesa (siglos XI y XII): aspectos genealógicos », dans *Homenaje a Don José María Lacarra de Miguel en su jubilación del profesorado*. Estudios medievales, 2 vol., Saragosse, Anubar, 1977, t. II, p. 7-54, sp. 22.

<sup>35</sup> Il mourra à la bataille de Muret (1213) après avoir lutté aussi, aux côtés de García Romeu, à la bataille de Las Navas de Tolosa (1212), *ibid.*, « Tabla 3.1.1 », p. 2.378-2.379 et « Tabla 6.8 », p. 2.487. Voir aussi Ana Isabel SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II, rey de Aragón, conde de Barcelona y marqués de Provenza. Documentos (1162-1196)*, Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (CSIC), 1995 (Fuentes Históricas Aragonesas, 23), n° 579 ([1192]) et 602 (Narbonne, 02.1194).

<sup>36</sup> Thomas N. BISSON, *Fiscal Accounts of Catalonia under the Early Counts-Kings (1151-1213)*, 2 vol., Berkeley, University of California Press, 1984, vol. I, p. 120-150 *passim*.

<sup>37</sup> Il était seigneur de Bellpuig et du château de Mor, Ana Isabel SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II*, n° 578, 580 (Barbastro, 11.1192) et 644 (Lérida, 08.1195). Il apparaît dans les actes du roi Pierre en 1202, 1204 et, surtout, depuis 1206, Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. I, n° 341 (1202) ; t. II, n° 609, 630-631, 662 (1206), 866 ; et t. III, n° 956 (1209), 1.134, 1.136-1.144, 1.146, 1.149, 1.164 (1211) et 1.393 bis (1212).

<sup>38</sup> Son nom dans le texte de Millau est *Aldeberti*. Nous trouvons un *Guillelmus Aldeberti* ou *Audeberti* en 1199 à Montpellier et en 1207-1208 à Arles, dans un accord entre Alphonse II et la ville, Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, 5 t., Montpellier, Librairie L. Valat, 1912-1925, t. I, n° 249 ; et Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 59. Cela dit, dans l'engagement des comtés de Millau et de Gévaudan son nom est *Adalberti*. Pour Fernand BENOIT, les deux noms étaient le même (*Recueil*, t. I, p. clvii et clxvi-clxvii). Voir Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. I, n° 75 (1197), 249 (1200) ; t. II, n° 391 (1203), 570 (1205), 702, 709, 720 (1207), 775 (1208), 852 (1209) ; t. III, n° 1.106 (1211) ; et t. IV, n° 1.479 et 1.597 (1213). Aussi Thomas N. BISSON, *Fiscal Accounts*, vol. I, p. 266.

<sup>39</sup> Il est présent dans les actes royaux dès avril 1204, *ibid.*, t. II, n° 471, 519, 595, 609, 624, 648, 726, 730, 775, 779, 866, 868, 870-872, 874, 883 ; t. III, n° 957, 964, 1.039, 1.084, 1.093, 1.095, 1.197-1.198, 1.393 bis ; et t. IV, n° 1.503, 1.514-1.516, 1.519 et 1.528.

<sup>40</sup> Martin AURELL, *Une famille*, sp. 91-101.

<sup>41</sup> Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 310 et 318. *Castlar* ou *Castlaro* est Le Caylar (dép. Hérault).

de l'entourage raimondin, il fut baile comtal à Uzès en 1209.<sup>42</sup> Nous trouvons trois Melgoriens proches du comte de Toulouse : Bremon de Sauve, seigneur installé à Mauguio et lié à la famille comtale;<sup>43</sup> l'inconnu Ermengaut de Melguèlh;<sup>44</sup> et Bertran d'Aujargues (dép. Gard), qui fut témoin du pacte de mariage de Raimondet de Toulouse, le futur Raimond VII, avec Sanche d'Aragon, fille de Pierre le Catholique, en octobre 1205.<sup>45</sup> Nous voyons aussi deux fameux juristes au service de Raimond VI. Un des plus renommés est le Montpelliérain Gui Cap de Porc, dit *justiciarius, judex, magister* et *cancellarius* (chancelier comtal).<sup>46</sup> Bertran Radolf (ou Raous, fr. Raoul), originaire de Saint-Gilles, est vraisemblablement un parent du prestigieux maître Radulf, juriste du comte Raimond V, et il occupe le même poste de juge-chancelier au service de son successeur.<sup>47</sup> Bien attesté est également Bernart Amelh ou Ameilh, *causidicus* (avocat) et *magister* (juriste) d'origine montpelliéraine ou narbonnaise, qui fut procureur du roi Pierre dans son affaire de divorce avec la reine Marie de Montpellier.<sup>48</sup> On retrouve l'influence de ces juristes dans la clause du traité relative au jugement des infractions commises par les vassaux, clause qui révèle une connaissance du droit féodal à travers la distinction entre *simplex fidelitas* et hommage dû en raison d'un fief. Le terme *valencia* pourrait aussi avoir un rapport avec le droit savant.<sup>49</sup> Nous ne savons presque rien de Bertran d'Usès (fr. Uzès), présent aux accords d'avril 1204 et à l'alliance de Raimond VI et Alphonse II contre le comte de Forcalquier, passée en avril 1206.<sup>50</sup>

<sup>42</sup> *Ibid.*, n° 382 ; Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 108. Il apparaît en mai 1194 dans le serment de Guilhem VIII de Montpellier et Raimond V à Saint-Gilles, Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, t. I, n° 225. Un *Dragonetus* apparaît aussi dans le récit des guerres entre les comtes de Provence et Forcalquier des années 1202-1203, ainsi que dans la trêve qu'ils ont signée en 1203, Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 29-30. En 1209, il va représenter Raimond VI à Nîmes, agissant comme fidéjusseur du comte face à l'évêque d'Uzès, Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 368 et 379 ; et Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, t. II, n° 296.

<sup>43</sup> Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, t. I, n° 225 (29.05. 1194), 245 (06.11.97), 269 (13.12.1202) ; et Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 319 (8-11.09.1203), 339 (05. 1204) et 351 (04.1206).

<sup>44</sup> Il est attesté en juin 1197 et décembre 1202, Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, t. I, n° 225 et 269.

<sup>45</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 576.

<sup>46</sup> Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 134-136. Dans la *Canso* de Guillaume de Tudèle, il est dit « le meilleur juriste de la chrétienté, et (...) chevalier et homme de haute noblesse » (*lo milhor legista de la crestiandat, E si es cavaers e autz om de barnatz*), *La Chanson*, t. I, laisse 58, v. 14-16 et p. 143, n. 3.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 135-136 ; Jean-Pierre POLY, « Les légistes provençaux et la diffusion du droit romain dans le Midi », dans *Mélanges Roger Aubenas*, Montpellier, Faculté de droit et des Sciences économiques, 1974 (Recueil de mémoires et travaux publiés par la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays du droit écrit, 9), p. 613-635, sp. 622-623 et 633 ; et Laurent MACÉ, « Le prince et l'expert : les juristes à la cour rhodanienne du comte Raimond V de Toulouse (1149-1194) », dans *Annales du Midi*, 123-276 (2011), p. 513-532, sp. 525.

<sup>48</sup> Il apparaît pour la première fois comme témoin du testament de Guilhem VIII de Montpellier (11.1202). Cependant, dans l'acte de donation en viager de Raimond VI à sa future épouse Eléonore d'Aragon (janvier 1204), il est nommé *B. Amelii de Narbona*, Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. I, n° 355 et t. II, n° 434. Il est attesté dans les actes de Pierre le Catholique entre 1203 et 1213, *ibid.*, t. II, n° 364, 391, 476, 497, 515, 517, 522-523, 525-526, 563, 569, 571, 575, 581, 633, 648, 659, 666, 707-709, 720, 722, 725-726, 745, 837, 851, 896, 911 et III, n° 1.113, 1.441 et 1.470. Sur le procès de divorce, Johannes VINCKE, « Der Eheprozess Peters II von Aragon (1206-1213) », dans *Spanische Forschungen der Görresgesellschaft*, 1-5 (1935), p. 108-189. Sur les titres de *causidicus* et *magister*, voir Jean-Pierre POLY, « Les légistes », p. 614, n. 10-11.

<sup>49</sup> Je remercie Jérôme Belmon pour cette remarque.

<sup>50</sup> Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 351. Aucune trace non plus des autres témoins dans André GOURON, « Les étapes de la pénétration du droit romain en Septimanie », dans *Annales du Midi*, 69-38 (1957), p. 103-120 ; Jean-Pierre POLY, « Les légistes », p. 613-635 ; et Gérard GIORDANENGO, *Le droit féodal dans les pays de droit*



Le texte signale la présence de *Magister Petrus*, notaire du roi d'Aragon selon Fernand Benoît.<sup>51</sup> Aucun notaire de ce nom n'apparaît dans les actes royaux, mais un scribe au service du notaire aragonais Juan de Berax entre juin 1198 et août 1205 apparaît dans la documentation.<sup>52</sup> Il accompagne le roi en août 1204 à Montpellier, signifiant sa présence par *Petrus scriptor*.<sup>53</sup> Après lui, on voit maître Guilhem, chancelier du comte de Provence Alphonse II.<sup>54</sup> Le dernier nom est celui de Pèire (Sevenier), scribe et notaire du comte Raimond VI, qui a rédigé le document.<sup>55</sup> On s'aperçoit que les membres des chancelleries des comtes de Provence et de Toulouse sont les deux derniers noms du texte. Dans ces conditions, *Magister Petrus*, dont le nom précède, semble bien être le représentant de la chancellerie du roi d'Aragon, c'est-à-dire, le scribe Pero.<sup>56</sup>

### La place de Millau

Pourquoi la souscription de notre traité a-t-elle lieu dans la ville de Millau ? Cela s'explique par l'accord d'engagement des comtés millavois et gévaudanais établi par Pierre le Catholique et Raimond VI au même lieu et à la même date.<sup>57</sup> L'historiographie a eu parfois tendance à séparer les deux pactes, mais nous verrons qu'il est nécessaire de les analyser ensemble. D'après un témoignage datant de 1251, on sait que les trois signataires étaient présents lorsque le comte de Toulouse a demandé l'accord d'environ 300 *probi homines* de Millau pour recevoir la ville et qu'il leur a promis de conserver les libertés déjà obtenues des rois d'Aragon, cérémonie qui s'est déroulée devant l'église paroissiale de Sainte-Marie (Notre-Dame de l'Espinasse) en présence aussi du comte Guilhem de Rodez (il s'agit de la seule attestation) et de nombreux autres barons et chevaliers.<sup>58</sup> À noter que des représentants des grandes familles patriciennes de Millau, peut-

---

écrit : *l'exemple de la Provence et du Dauphiné, XII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1988 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 266).

<sup>51</sup> Fernand BENOÎT, *Recueil*, t. I, p. xlvi et 232.

<sup>52</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. I, n° 156-157, 165, 194, 196, 215-216, 220-220 bis, 226, 228, 231, 236-237, 244, 250-253, 260, 272-274, 289, 294, 300-302, 319, 323-324, 331-333, 338, 342-345, 349 ; et t. II, n° 359, 367, 369-370, 372, 380-381, 383, 398-399, 411-412, 416, 419-421, 428-431, 448, 476, 480, 515, 525, 531, 533, 544, 561-563, 566 et 568. Nous ne trouvons pas d'autre *Magister Petrus* que celui mentionné dans le testament de Catalana, abbesse de Casbas (Huesca), *ibid.*, n° 953 (Peralta de Alcofea, 09.1209). En février 1210/1211, deux *magistri* occitans, Guilhem et Pèire, sont témoins d'un acte du comte Raimond VI, Jean-Baptiste ROUQUETTE et Augustin VILLEMAGNE, *Cartulaire de Maguelone*, t. I, n° 308. On voit aussi un *magister P. fisicus* (*ibid.*, n° 306).

<sup>53</sup> *Ibid.*, t. II, n° 476 (Montpellier, 16.08.1204).

<sup>54</sup> Victor-Louis BOURRILLY et Raoul BUSQUET, *La Provence*, p. 238 ; et Fernand BENOÎT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 27 (28.12.1203), 34 (04.1204) et p. 41, n. 2.

<sup>55</sup> Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 137.

<sup>56</sup> Il suscrit plusieurs documents du roi, comme l'a remarqué María África IBARRA, *Estudio*, t. I, p. 42-51, reprod. Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. I, p. 154-162, sp. 161.

<sup>57</sup> Deux enquêtes menées respectivement en 1262 et 1275, dans le procès opposant l'évêque de Mende au roi de France, livrent plusieurs témoignages qui attestent du voyage que le roi d'Aragon et le comte de Toulouse firent, après leur départ de Millau, dans la vicomté de Gévaudan pour y procéder à la transmission des principaux lieux (Charles PORÉE, « La domination aragonaise », p. 236, 238, 240, 245, 250, 258 et 262).

<sup>58</sup> Témoignage de Guilhem Borzes (fr. Bourgeois), archiprêtre de Lumenson, lors d'une enquête ordonnée par Sicard Alaman, au nom d'Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, sur la perception du droit du commun de péage (ou pezade) à Millau dans les décennies précédentes, dans Henri-François DELABORDE (éd.), *Layettes du Trésor des chartes. T. V : ancienne série des sacs dite aujourd'hui supplément*, Paris, H. Plon, 1909, n° 557-558, p. 187-190,

être les consuls de la ville à cette date, souscrivent l'acte d'engagement de 1204 : il s'agit de Bernart de la Sala (ou za Sala),<sup>59</sup> Uc Bertran,<sup>60</sup> R. Jovent,<sup>61</sup> R. Malcau (ou Malcan)<sup>62</sup> et Uc Benastruc (ou Bonastruc).<sup>63</sup> Leur présence, qui se justifie pleinement dans l'engagement des comtés de Millau et de Gévaudan, est en revanche sans objet dans l'accord de portée générale que concluent les trois princes.<sup>64</sup>

On peut ajouter que, malgré la faiblesse de la domination catalano-aragonaise dans le Rouergue, Millau a joué un rôle stratégique et symbolique dans la politique transpyrénéenne de la Couronne d'Aragon, surtout à l'époque d'Alphonse le Troubadour.<sup>65</sup> La construction d'un palais royal en 1166-1172,<sup>66</sup> l'adoption par les notaires de la ville, comme seing manuel destiné à authentifier leurs actes, du pentagone étoilé (étoile à cinq branches), qui fut le *signum* de Raimond Bérenger de Provence de 1175 à 1179,<sup>67</sup> la concession du consulat en 1187<sup>68</sup> et l'octroi d'un sceau et d'une bannière portant les quatre pals de gueules<sup>69</sup> montrent les liens étroits avec la monarchie, ainsi

---

sp. 189-190 (6.02 et 5.03.1251, A.N.F., J 896, n° 5). Une transcription faite le 1<sup>er</sup> octobre 1251 est conservée aux Archives municipales de Millau (cote FF 57), ainsi qu'une copie de cette copie très endommagée (liasse FF 57).

<sup>59</sup> Raimon de *la Sala* est témoin en avril 1195 de la donation du château de Rocayzou au roi Alphonse, représenté par son bayle Nicolas, Ferdinand ANDRÉ, « La vicomté de Gévaudan », p. 377.

<sup>60</sup> Uc Bertran (fr. Hugues Bertrand) appartient à la principale famille de chevaliers urbains de la ville, les Bertrand de Millau, présents aux côtés des vicomtes dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle et que l'on retrouve tout au long du XII<sup>e</sup> siècle dans l'entourage des comtes catalans ; on citera Bernart Bertran en 1112-1113 et 1116 (Maria Teresa FERRER et Manuel RIU i RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 21-22, 28, 35 sous le nom de *Bernardi Bertrandi de Amiot*, n° 38), Raimon Bertran vers 1146 et en octobre 1150 (*ibid.*, n° 51 ; Charles PORÉE, « Les Évêques-comtes de Gévaudan », dans *Etudes historiques sur le Gévaudan*, Paris, A. Picard, 1919 b, p. 347-510, sp. 484, n° I, avec Pèire, Berenguier y Uc) et Berenguier Bertran en 1161/1162, 1164/1165, 1166/1167 et 1171/1172 (*ibid.*, p. 486, n° III ; Maria Teresa FERRER et Manuel RIU i RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 83, 86, 89).

<sup>61</sup> Raimon Jovent est aussi témoin en avril 1195 de la donation du château de Rocayzou, Ferdinand ANDRÉ, « La vicomté de Gévaudan », p. 377. On le retrouve au sein des délégations millavoises qui sollicitent le renouvellement des privilèges auprès d'Alphonse II en février 1201 à Tarascon et du comte Sanche en 1203 à Meyrargues, Louis BERNAD, « Les origines », p. 115-117. Voir *infra*.

<sup>62</sup> *Guillelmus* Malca est probablement le même qui figure dans la délégation millavoise de 1201 à Tarascon, Louis BERNAD, « Les origines », p. 115-117.

<sup>63</sup> On retrouve en 1223 Uc *Bonastruc* et R. *Jovenz* au nombre des *consiliarii* qui entourent les consuls de Millau lors de la conclusion d'une alliance entre la ville et le comte de Rodez, Jacques BOUSQUET, « Le traité d'alliance entre Hugues comte de Rodez et les consuls de Millau (6 juin 1223) », dans *Annales du Midi*, 72-49 (1960), p. 25-42, sp. 42. Bernart de *za Sala* et Raimon de *la Sala*, Berenguier Bertran, un *Guillelmus* Jovent, un *Guillelmus* Malca et Ugo *Bonastruc* ont été aussi témoins à Millau, en février 1192, de la donation du château de Nogaret au roi Alphonse, représenté par son bayle, Henri BOULLIER DE BRANCHE, *Feuda Gabalorum*, t. II, 1<sup>e</sup> partie, Nîmes, Chastanier et Alméras, 1940, p. 77.

<sup>64</sup> Je remercie Jérôme Belmon pour les renseignements fournis sur l'enquête de 1251 et l'identité des familles millavoises.

<sup>65</sup> Martin AURELL, « Pouvoir », p. 131-132 et 136 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 105.

<sup>66</sup> Françoise GALÈS, « La tour médiévale du roi Alphonse II d'Aragon à Millau (Aveyron) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 66 (2006), p. 101-121.

<sup>67</sup> Jacques BOUSQUET et Madeleine VILLARD, « Les notaires de Millau et leur seing à l'étoile. Essai d'histoire d'une forme et d'un usage », dans *Mélanges Pierre Tisset. Recueil de mémoires et travaux publiés par la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit*, 7 (1970), p. 41-64 ; et Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 78.

<sup>68</sup> Florent GARNIER, *Un consulat*, p. 151-168.

<sup>69</sup> Jules ARTIÈRES, « Les Vicomtes de Millau », p. 512-513 ; et Martin de FRAMOND, « Aux origines du sceau », p. 90-92.



que son prestige comme « ville royale » et sa condition de « capitale » de la Couronne d'Aragon « à l'ouest du Rhône ». <sup>70</sup> En février 1201, le comte Alphonse II, sous le titre de *comes Amiliavi et marchio Provincia*, reconnaissait la fidélité des Millavois, qui n'avaient pas hésité à subir de « nombreux maux » pour lui. <sup>71</sup> Ajoutons que Millau est au cœur du Midi et presque équidistant (à peu près à 200 km.) de Perpignan, de Toulouse et d'Aix ; un endroit donc vraiment bien placé, du point de vue symbolique, pour conclure une alliance entre l'Aragon, Toulouse et la Provence.

### La volonté du roi d'Aragon

Pourquoi passer le traité de Millau à ce moment précis ? Quels étaient les intérêts de chacun des signataires pour arriver à ce pacte d'alliance en avril 1204 ?

En ce qui concerne Pierre le Catholique, le traité de Millau peut être considéré comme un acte de haute politique internationale et de grande portée historique. Il représente un moment fort dans le processus de « compactage » des pouvoirs occitans autour de l'autorité supérieure du roi d'Aragon. <sup>72</sup> Ce processus a commencé dans les dernières années du XII<sup>e</sup> siècle avec la fin de la « grande guerre méridionale » ou « grande guerre occitane ». <sup>73</sup> Il a été poursuivi en 1202 (plutôt qu'en 1200) par le projet d'union matrimoniale du comte Raimond VI de Toulouse avec la sœur du roi, Eléonore d'Aragon. <sup>74</sup> Le mariage a eu lieu en janvier 1204, trois mois avant la signature de notre traité. <sup>75</sup> Le comté de Millau est au cœur de ce décisif accord familial.

<sup>70</sup> Expressions de Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 78 et 95, n. 112 ; aussi Jacques BOUSQUET, « Les vicomtes de Millau », p. 63. On a parlé d'une fondation testamentaire de la reine Sanche, mère de Pierre le Catholique, pour faire sonner l'heure de l'audience de la « cour royale » à Millau, Jules ARTIERES, « Notice historique sur les libertés, privilèges, coutumes et franchises de la ville de Millau en Rouergue. Suivi de Nouveaux documents inédits concernant la ville de Millau », dans *Mémoires de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, 16 (1900-1905), p. 171-312, sp. 196 (d'après A.M. Millau, acte perdu) ; et Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 82. La notice n'apparaît pas dans la transcription fragmentaire du testament faite au XVII<sup>e</sup> siècle, Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 823.

<sup>71</sup> *Multa mala que pro nobis accipere non dubitatis*, A.M. Millau, AA 13 (3) ; Louis BERNAD, *Une ville de consulat, Millau en Rouergue*, Millau, ARTIERES et Maury, 1938, p. 91 ; et Louis BERNAD, « Les origines », p. 99-117, sp. 116-117. Cet auteur a affirmé que l'acte de 1201 était de Pierre le Catholique, erreur déjà commise par Jules ARTIERES, « Les Vicomtes de Millau », p. 517-518 et 549-550, et répétée après par Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 79 et 83. Il s'agit d'Alphonse II, comme l'a bien démontré Martín AURELL, « Pouvoir », p. 127-136, sp. 128, n. 6 et 132.

<sup>72</sup> Esther PASCUA, *Guerra y pacto en el siglo XII: la consolidación de un sistema de reinos en Europa occidental*, Madrid, CSIC, 1996, p. 299.

<sup>73</sup> Expressions formulées par Charles HIGOUNET, « Un grand chapitre de l'histoire du XII<sup>e</sup> siècle : la rivalité des maisons de Toulouse et de Barcelone pour la prépondérance méridionale », dans *Mélanges Louis Halphen*, Paris, Presses universitaires de France, 1951, p. 313-322, sp. 318-320 ; et Jordi VENTURA, *Alfons el Cast, el primer comte-rei*, Aedos, Barcelone, 1961, chap. 29, p. 201-205 ; ainsi que Pere BENITO, « L'expansió », p. 18, 37 et suiv.

<sup>74</sup> La plupart des auteurs ont daté la négociation du mariage en 1200, d'après la notice de GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, éd. et trad. Jean Duvernoy, Toulouse, Pérégrinateur, 1996, chap. 5. Mais aucun document ne l'atteste et les itinéraires de Pierre le Catholique et de Raimond VI le remettent en question. La date de novembre 1202, suggérée par Florent LABORIE, paraît plus probable (*Les itinéraires du roi Pierre II*, t. I, p. 63-64).

<sup>75</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 142 ; Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 434 ; Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 333. Martín AURELL suggère la date de janvier 1203 (Les noces du comte, p. 405-406), d'après la notice de la chronique extraite du cartulaire de Raimond VII : *Anno .M<sup>o</sup>.CC<sup>o</sup>.III<sup>a</sup>.*, in mense

Deux mois après, en juin, Pierre le Catholique s'est marié avec Marie de Montpellier, union qui entraîne l'intégration de l'héritage des Guilhem dans la Couronne d'Aragon.<sup>76</sup> L'alliance avec Toulouse s'est renforcée en octobre 1205, au moment des fiançailles de Raimondet de Toulouse, le futur Raimond VII, avec la fille nouvellement née du roi, union qui se fera plus tard, en 1211, avec une autre sœur du roi, appelée aussi Sanche.<sup>77</sup> Le processus atteindra son apogée en janvier 1213, en pleine croisade contre les Albigeois, avec les « Serments de Toulouse », épisode majeur qui entérine l'intégration *de facto* des domaines toulousains sous la suzeraineté féodale arago-barcelonaise et la formation d'une « Grande Couronne d'Aragon » transpyrénéenne.<sup>78</sup> La défaite et la mort du roi Pierre à la bataille de Muret, en septembre 1213, mettront un subit point final à ce long processus politique.<sup>79</sup>

En avril 1204, le traité de Millau permet donc à Pierre le Catholique et à Alphonse II de renforcer leur alliance avec leur beau-frère, le comte Raimond VI, rapprochant de plus en plus les domaines toulousains de la mouvance catalano-aragonaise. C'est pour cela qu'il a été considéré, aux dires de Pere Benito, comme le « symbole du projet d'unification politique de l'Occitanie » mis en place par le roi d'Aragon.<sup>80</sup> Pour Michel Roquebert, le traité représente un changement dans la politique de Pierre le Catholique, qui est passé d'une tentative d'affaiblissement de Raimond VI à une opération « d'unification pacifique ». Le pacte de Millau a fait partie, donc, du « grand tournant diplomatique » destiné à attirer Toulouse dans l'orbite arago-catalane et à réaffirmer l'hégémonie du roi d'Aragon sur le Midi.<sup>81</sup> En effet, l'union dynastique entre la Couronne d'Aragon et les Raimond, les pactes établis à Millau et l'incorporation de la seigneurie de Montpellier –trois affaires parachevées en 1204– ont mis Pierre le Catholique dans une position de force et de confiance dans sa politique occitane. Cela expliquerait qu'il ait approuvé

---

*ianuarii, Raimundus, comtes Tholosanus, filius Costancie regine, duxit in uxorem sororem regis Aragonensis*, Patrice CABAU, « Deux chroniques composées à Toulouse dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 56 (1996), p. 75-120, sp. 104 (n° 65). De leur côté, deux manuscrits du *Petit Thalamus de Montpellier* donnent la date de mars 1204 : *En l'an de M et CCIII (...) en auel an al mars pres lo comps la sor del Rei d'Aragon a Perpignan, Le Petit Thalamus de Montpellier* [en ligne], ms. D : Bibliothèque royale de Belgique, ms. 20807-9 (après 1258), fol. 14 r ; et ms. H : B.N.F., ms. fr. 14507 (après 1270), fol. 48 v, <http://thalamus.huma-num.fr/annees-occitanes/annee-1204.html> (consulté le 5.10.2017).

<sup>76</sup> Patrice CABAU, « Deux chroniques », n° 146 et 466. Aussi Martin AURELL, *Les noces du comte*, p. 403 ; et sur le rôle de la Papauté dans cette affaire, Françoise DURAND-POL, « Innocent III et les Guilhem de Montpellier », dans *Innocent III et le Midi*. Cahiers de Fanjeaux 50, Toulouse, Privat, 2015, p. 63-88, sp. 75-77.

<sup>77</sup> *Ibid.*, n° 151 et 576 ; GUILLAUME DE TUDELE, *Canso*, laisse 130, v. 10 ; PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, éd. Pascal Guébin et Ernest Lyon, 3 vol., Paris, H. Champion, 1926-1930, § 211 ; et GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronica*, chap. 17.

<sup>78</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 163-167 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 1.448-1.452. Voir Martín ALVIRA, *El Jueves*, p. 174-176 ; Martín ALVIRA, *Muret 1213*, p. 60-68 ; et surtout Martín ALVIRA, Laurent MACÉ et Damian J. SMITH, « Le temps de la *Grande Couronne d'Aragon* du roi Pierre le Catholique. À propos de deux documents relatifs à l'abbaye de Poblet (février et septembre 1213) », dans *Annales du Midi*, 121-265 (janvier-mars 2009), p. 5-22, sp. 9-18.

<sup>79</sup> Voir Martín ALVIRA, *El Jueves*, 2002 ; et Martín ALVIRA, *Muret 1213*, 2008 et 2013.

<sup>80</sup> Pere BENITO, « L'expansió », p. 102-105, sp. 105 (notre traduction).

<sup>81</sup> Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 172-173. Martin AURELL parle également d'un « renversement des alliances » dans les années 1200 (« Pouvoir », p. 136).



l'extension de la mouvance toulousaine sur le Rouergue, Foix, Carcassonne, Narbonne et même sur la Provence, agrandissement acceptable dès lors que Raimond VI devient, de façon nette, l'homme du roi d'Aragon dans la région.<sup>82</sup> On peut aussi imaginer le traitement de la nouvelle position raimondine parmi les affaires à régler entre Pierre le Catholique et son allié, le roi Jean d'Angleterre, duc d'Aquitaine, lors d'une rencontre prévue (mais pas confirmée) au début d'août 1205, d'après la notice tardive de Jerónimo Zurita.<sup>83</sup>

Le traité de Millau montre, en même temps, la politique ambiguë de Pierre le Catholique par rapport à la papauté et au problème de l'hérésie, comme l'a déjà signalé Jordi Ventura.<sup>84</sup> En février 1204, deux mois avant de garantir sa protection à Raimond VI, responsable selon l'Église de la propagation des hérétiques dans le Midi, le roi condamne ces derniers lors d'un colloque réuni à Carcassonne.<sup>85</sup> Et sept mois après, en novembre, il voyage à Rome pour se faire couronner par Innocent III, un déplacement payé avec l'argent toulousain obtenu lors de l'engagement des comtés de Millau et Gévaudan.<sup>86</sup>

### Les intérêts du comte de Toulouse

Pour Raimond VI, le traité de Millau représente un épisode politique tout aussi capital. Il gagne l'alliance et la protection du roi le plus présent –et le plus puissant donc– dans le Midi de la France. Par ailleurs, Pierre le Catholique est un roi traditionnellement fidèle à la papauté et qui renouvelle

<sup>82</sup> Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 33-34.

<sup>83</sup> Jerónimo ZURITA, *Anales de la Corona de Aragón*, éd. Ángel Canellas, 5 vol., Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (CSIC), 1976-1977, liv. II, chap. 52 ; Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla*, vol. I, p. 869 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 565-566. Le conflit de Gascogne entre le Plantagenêt et le roi de Castille, ainsi que les appels à intervenir dans le Midi du pape Innocent III au roi de France Philippe Auguste, vainqueur en Normandie (1204), étaient aussi des enjeux majeurs. Sur la guerre de Gascogne, voir Martín ALVIRA et Pascal BURESI, « Alphonse, par la grâce de Dieu, Roi de Castille et de Tolède, Seigneur de Gascogne. Quelques remarques à propos des relations entre Castellans et Aquitains au début du XIII<sup>e</sup> s. », dans *Aquitaine-Espagne (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Poitiers, CESCO, 2001, p. 219-232, sp. 221-223 ; Nicholas VINCENT, « A Forgotten War: England and Navarre, 1243-4 », dans Bjorn WEILER, Janet BURTON, Phillip SCHOFIELD et Karen STÖBER (éd.), *Thirteenth-century England II. Proceedings of the Gregynog conference 2005*, Woodbridge, Boydell, 2007, p. 109-146, sp. 116-117 ; José Manuel CERDA, « La dot gasconne d'Aliénor d'Angleterre. Entre royaume de Castille, royaume de France et royaume d'Angleterre », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 54-215 (2011), p. 225-242 ; et Carlos ESTEPA, « El reino de Castilla y los territorios occitanos (1135-1254) », dans *La encrucijada de Muret*, SEEM, Seville, 2015, p. 97-119, sp. 103-116.

<sup>84</sup> Jordi VENTURA, *Pere el Catòlic*, p. 61-62.

<sup>85</sup> Jean BENOIST, *Histoire des Albigeois, et des Vaudois, ou Barbets*, 2 t., Paris, J. Le Febvre, 1691, t. I, p. 269-271 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 438.

<sup>86</sup> Thomas N. BISSON, *Fiscal Accounts*, t. I, p. 124 et 136 ; Damian J. SMITH, « Peter II, Innocent III and the Albigensian Crusade », dans Andrea SOMMERLECHNER (éd.), *Innocenzo III: Urbs et Orbis*. Atti del Congresso Internazionale (Roma, 9-15 settembre 1998), Rome, Istituto storico Italiano per il Medio Evo, 2003, vol. II, p. 1.049-1.064, sp. 1.056-1.057 ; Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 33-40 ; et Damian J. SMITH, *Crusade*, p. 31-33. Voir aussi Damian J. SMITH, « Motivo y significado de la coronación de Pedro II de Aragón », dans *Hispania*, 60-1, 204 (2000 a), p. 163-179. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Antoni de BOFARULL a suggéré, comme cause conjoncturelle du traité de Millau, la nécessité du roi d'Aragon de compter sur quelqu'un qui défendait ses intérêts pendant son déplacement à Rome (*Historia crítica*, t. III, 1876, p. 108).

sa condition de vassal direct de Rome quelques mois plus tard. En avril 1204, le lancement d'une croisade antihérétique n'allait pas encore de soi. Il est toutefois évident que Raimond VI et Pierre le Catholique sentaient monter la tension avec le Saint-Siège. Les légats pontificaux Pierre de Castelnau et Raoul de Fontfroide parcourent la région depuis l'automne 1203.<sup>87</sup> Ils imposent un serment de fidélité à la foi catholique aux consuls de Toulouse le 13 décembre.<sup>88</sup> Et ils arrivent aussi à l'imposer à Raimond VI, d'après la notice tardive de Guillaume de Puylaurens.<sup>89</sup> Le comte et le roi connaissaient également la volonté d'Innocent III de recourir à la force pour extirper l'hérésie.<sup>90</sup> À cet égard, le traité de Millau peut être considéré comme une opération vitale pour Raimond VI. Dès avril 1204, il a pu compter sur l'alliance du roi d'Aragon et ainsi, d'une manière indirecte, sur le parapluie de la protection pontificale dont Pierre le Catholique bénéficiait, en tant que vassal du Saint-Siège, face à une potentielle menace militaire visant ses domaines.

Par conséquent, derrière l'alliance établie à Millau, on peut voir le durcissement de la politique antihérétique de Rome et le renforcement de la royauté capétienne, victorieuse en 1204 des Plantagenêt. Mais le traité de Millau ne fut pas seulement une réponse face à des dangers extérieurs. Personne ne pouvait prévoir les événements à venir après 1208, ni leur évolution ultérieure en faveur du roi de France. Le triple pacte d'avril 1204 répond plutôt à la consolidation de la Couronne d'Aragon dans l'espace politique occitan, conséquence de sa victoire dans la grande guerre méridionale. « L'essentiel –aux dires de Pierre Bonnassie– est de constater que vers 1200 le rapport de forces est très nettement en sa faveur ».<sup>91</sup> Raimond VI l'a bien compris, en renonçant à une bataille perdue, pour devenir l'allié fort du roi d'Aragon. De son côté, Pierre le Catholique a su profiter d'une situation mature pour s'établir, d'une manière incontestable, comme la plus forte autorité de la région. L'attitude agressive de la théocratie pontificale et la puissance grandissante de la monarchie française ont pu accélérer le processus conduisant au traité de Millau, mais pas le créer.<sup>92</sup>

<sup>87</sup> Augustin VILLEMAGNE, *Bullaire du Bienheureux Pierre de Castelnau, martyr de la foi (16 février 1208)*, Montpellier, Imp. de la Manufacture de la Charité, 1917, n° 12 ; Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 158-159 ; et Alexis GRÉLOIS, « Les cisterciens et la lutte contre les hérésies méridionales sous Innocent III : mobilisation d'un ordre ou activation de réseaux », dans *Innocent III et le Midi*. Cahiers de Fanjeaux 50, Toulouse, Privat, 2015, p. 377-390, sp. 383.

<sup>88</sup> Felice LIFSHITZ, « Le serment de fidélité de la ville de Toulouse (1203) : quelques notes sur un texte et sa transmission », dans *Annales du Midi*, 97-172 (1985), p. 427-433.

<sup>89</sup> *Qui comitem Tholosanum ad expellendos hereticos ac ruptarios de terra sua et pacem servandam monuerunt et astrinxerunt etiam juramento*, Guillaume de Puylaurens, chap. 7 ; Marie-Humbert VICAIRE, « L'affaire de paix et de foi du Midi de la France », dans *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle*. Cahiers de Fanjeaux 4, Toulouse, Privat, 1969, p. 102-127, sp. 109-111 ; et Florian MAZEL, « Soumission et obéissance. Les serments de 1209 et l'ordre pontifical dans le Midi », dans *Innocent III et le Midi*. Cahiers de Fanjeaux 50, Toulouse, Privat, 2015, p. 145-188, sp. 166.

<sup>90</sup> Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 132-133 ; Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 36-37 ; Marco MESCHINI, *Innocenzo III*, p. 502-523 ; et Rebecca RIST, *The Papacy and Crusading in Europe, 1198-1245*, Londres, Continuum, 2009, p. 45-80, sp. 62-64.

<sup>91</sup> Pierre BONNASSIE, « Le comté de Toulouse et le comté de Barcelone, du début du IX<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup> siècle (801-1213) : esquisse d'une histoire comparée », dans *Actes del vuitè col·loqui internacional de llengua i literatura catalanes*, Montserrat, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1989, p. 27-45, sp. 45 ; Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 34.

<sup>92</sup> Martín ALVIRA, *El Jueves*, p. 92-94 ; et Martín ALVIRA, *Muret 1213*, p. 28-29.



## Alphonse II ou la dimension provençale du pacte

Le comte de Provence était le plus menacé des trois signataires de ce pacte. Dès le début de son principat, il soutenait une longue guerre contre le comte Guilhem IV de Forcalquier et, en 1204, il avait besoin d'aide.<sup>93</sup> Son compromis doit s'inscrire, donc, dans une problématique plus régionale qu'« internationale ». Plusieurs données relient la guerre entre les comtes de Provence et de Forcalquier avec le traité de Millau. Le plus clair est l'accord de paix signé par Alphonse II et Guilhem IV en mai 1204. Il fut rendu possible par l'intervention directe du roi d'Aragon et du comte de Toulouse.<sup>94</sup> Ce pacte était, en fait, le troisième, car il a été précédé d'une première trêve signée avant novembre 1202, grâce aussi à l'intervention de Pierre le Catholique, et d'un deuxième pacte de pacification avant mai 1204, qui portait toujours sur le château de Sisteron, véritable pomme de discorde.<sup>95</sup> La paix conclue après le traité de Millau ne dura pas non plus très longtemps. La guerre se ralluma en décembre, avec la capture du comte de Provence par les Forcalquier.<sup>96</sup> Le roi d'Aragon, à son retour de Rome, dût payer une forte rançon pour le libérer.<sup>97</sup> En avril 1206, c'est le comte de Toulouse qui, en application du traité de Millau, alla soutenir Alphonse II contre Guilhem IV.<sup>98</sup> Cet été-là, le roi Pierre le Catholique conduisit à nouveau son armée en Provence pour combattre les Forcalquier.<sup>99</sup> La guerre ne finira qu'après les morts de Guilhem IV et d'Alphonse II en 1209, quand le petit comte de Provence, Raimond Bérenger V, reçut le comté de Forcalquier en héritage de sa mère, Garsenda, la petite-fille de Guilhem IV.<sup>100</sup>

<sup>93</sup> Sur cette guerre, Honoré BOUCHE, *La Chorographie*, t. II, p. 182-183 ; Guy de TOURNADRE, *Histoire du comté de Forcalquier (XII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, A. Picard, 1930, p. 101-120 ; Jordi VENTURA, *Pere el Catòlic*, p. 62 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 99 et 105-108. Voir aussi Martin AURELL, « 972-1245. Genèse de la Provence comtale », dans Martin AURELL, Jean-Paul BOYER et Noël COULET, *La Provence au Moyen Âge*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2005, p. 7-141, sp. 60-63 ; Florent LABORIE, *Les itinéraires du roi Pierre II*, t. I, p. 82-83 ; et Mariacristina VARANO, *Espace religieux*, p. 471-475.

<sup>94</sup> Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 36 ; Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 145 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 454.

<sup>95</sup> Pere BENITO, « L'expansió », p. 105-107. Voir aussi Fernand BENOIT, *Recueil*, n° 29 ; et GUY DE TOURNADRE, *Histoire*, p. 107-114.

<sup>96</sup> *Post hec, cum magno exercitu devastavit totam terram comitis de Forcalcher, quia ipse comes sub prodicione ceperat fratrem eius comitem Provincie*, dans *Gesta Comitum Barchinonensium I*, éd. Stefano M. CINGOLANI, *Les « Gesta Comitum Barchinonensium » (versió primitiva), la « Brevis historia » i altres textos de Ripoll*, Universitat de València, Valence, 2012 (Monuments d'Història de la Corona d'Aragó, 4. Fonts històriques valencianes, 55), p. 119-160, sp. XIV.5, p. 152.

<sup>97</sup> Le roi a engagé le château de Lattes à la ville de Montpellier pour obtenir 75.000 sous, Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 509 (1.03.1205) ; Henri VIDAL, « L'Aragon », p. 50 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 112.

<sup>98</sup> Laurent MACÉ, *Catalogues*, n° 351 ; Guy de TOURNADRE, *Histoire*, p. 116-119 ; et Mariacristina VARANO, *Espace religieux*, p. 480-481.

<sup>99</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 650 (Peyruis, dép. Alpes de Haute-Provence, 27.07.1206 : *Data in Provincia, apud Perosium, quando nos eramus ibi cum exercitibus nostris super Comitem Furcalchense*).

<sup>100</sup> Guy de TOURNADRE, *Histoire*, p. 120-132 ; Martin AURELL, *Une famille*, p. 95-99 ; Martin AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 20-21 ; Thierry PÉCOUT, *L'invention de la Provence*, p. 61-65 et 104-114 ; Martin AURELL, *Les noces du comte*, p. 403 ; Pere BENITO, « L'expansió », p. 112-114 ; et Mariacristina VARANO, *Espace religieux*, p. 480-482.

Le traité de Millau ne peut donc être séparé du conflit provençal. Il montre le rapprochement du comte de Toulouse, allié traditionnel des Forcalquier, avec son ancien rival, le comte de Provence, qui a gagné ainsi un puissant soutien politique. En échange, Raimond VI a pu augmenter son influence politique sur la Provence, influence acceptée par Pierre le Catholique et par Alphonse II à partir du moment où le comte de Toulouse est devenu un parent et un allié ferme de la Couronne d'Aragon. Dans ce sens, la cession des comtés de Millau et de Gévaudan (domaines d'Alphonse II) à Raimond VI a dû faire partie des négociations, en tant que contrepartie de la nouvelle alliance toulousaine.<sup>101</sup>

Pour Pierre le Catholique, cette dimension provençale du traité de Millau était également importante. Il avait besoin de mettre fin au conflit contre les Forcalquier pour stabiliser la situation politique de son frère, et assurer son hégémonie sur l'espace occitan. L'effort financier accompli par le roi montre son investissement dans cette affaire. En septembre 1209, Pierre affirma qu'il avait dépensé les 150.000 sous melgoriens reçus de Raimond VI en 1204 *in negociis fratris nostri*, c'est-à-dire, pour soutenir Alphonse II.<sup>102</sup> Les comptes des années 1202-1207, présentés par Guillem Durfort dans le palais royal de Barcelone en octobre 1207, confirment les frais avancés par Pierre le Catholique en Provence (la campagne contre les Forcalquier à l'automne 1202, l'intervention du printemps 1204 et la campagne de l'été 1206). Plus détaillé (et probablement plus sincère), ce document nous informe que la dette du roi d'Aragon (presque 100.000 sous) découlait aussi des dépenses supportées en Catalogne (affaires internes), à Montpellier (le mariage avec Marie et la guerre de 1206 menée contre les Montpelliérains) et *in itinere romano* (le couronnement de 1204).<sup>103</sup> Une autre lecture de cette dimension provençale pourrait être mise en rapport justement avec le pape Innocent III et le problème de l'hérésie. Car Pierre le Catholique a pu présenter son pacte défensif à Rome comme une solution nécessaire pour arriver à la paix dans la région rhodanienne, c'est-à-dire, en « masquant » que la formation d'un bloc défensif catalano-aragonais, toulousain et provençal avait aussi l'intention de dissuader la papauté (et d'autres, notamment le roi de France) de s'engager dans une opération militaire dans le Midi. Quoi qu'il en soit, la dimension provençale du traité de Millau, plus conjoncturelle que l'affaire albigeoise, a sans doute été un des moteurs principaux du triple pacte souscrit en avril 1204.

<sup>101</sup> On a dit que le roi d'Aragon renonça aux comtés rouergats aussi en raison du conflit contre l'évêque Guilhem de Mende, révolté contre les bailes royaux en Gévaudan, *H.G.L.*, t. VI, Toulouse Privat, 1879, p. 211-212 ; Martin AURELL, « Pouvoir », p. 130-131 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 104-105. Il faudrait savoir la portée de l'activisme des évêques de Mende et jusqu'à quel point il a pu infléchir Pierre le Catholique. C'est surtout le processus de « compactage » politique de la Couronne d'Aragon et le mouvement de concentration territoriale dans l'orbite toulousaine qui expliquent l'engagement des comtés de Millau et de Gévaudan.

<sup>102</sup> *...eundem comiti Tolose pro quadam summa pecunie pignori obligasse, sicut in instrumentis que inde fecimus continetur, quam totam pecuniam in negociis fratris nostri olim expedimus, nos et ille*, Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Raimond Bérenger V », n° 4 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 984. Aussi Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 83-84.

<sup>103</sup> *...tam in Cathalaunia tota quam in Provincia quam in Montepessulano quam etiam in itinere romano*, sans compter les frais du recrutement des *militibus Aragonie et Cataulonie et ballistariis apud Lates olim in exercitu Provincie quod ego super me levavi*, Thomas N. BISSON, *Fiscal Accounts*, vol. II, n° 120 et vol. I, p. 135-136 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 720. Sur la guerre contre Montpellier, Pere BENITO, « L'expansió », p. 116-118.



Enfin, il ne faut pas oublier un contexte « extérieur » qui a pu aussi amener à l'alliance passée à Millau : celui du conflit entre la Couronne d'Aragon et le Califat Almohade, surtout après la chute de Majorque aux mains des troupes almohades en septembre 1203.<sup>104</sup> Pierre le Catholique a ensuite lancé un plan pour conquérir l'île, une opération pour laquelle il voulait avoir le soutien du pape Innocent III et des flottes génoises et pisanes.<sup>105</sup> Ce vaste projet, qui aurait permis aux barons occitans suspects d'hérésie de se croiser et au roi d'Aragon de dévier l'attention du problème hérétique, exigeait d'avance une situation de paix sur d'autres fronts, notamment le front occitano-provençal. On pourrait imaginer ainsi que Pierre le Catholique a présenté à Rome son alliance tolosano-provençale à Innocent III comme un prélude indispensable à la récupération chrétienne de Majorque. Et on peut suggérer, donc, que le traité de Millau a aussi fait partie du cadre des préparatifs de cette croisade anti-almohade inachevée.

### **Le traité de Millau, une dispute interne ?**

Les liens entre les deux accords de Millau et la situation politique complexe en Provence nous permettent de découvrir un autre personnage contre lequel notre traité a pu être dirigé. Il s'agit du comte Sanche, frère du roi Alphonse le Troubadour et, par conséquent, oncle de Pierre le Catholique et d'Alphonse II. L'historien catalan Joaquim Miret l'a défini comme « un vieux lézard avec beaucoup de ruse et d'ambition ». <sup>106</sup> La longue et agitée existence du comte Sanche (1161-1223) mérite, en effet, une étude à part entière. Comte de Cerdagne, <sup>107</sup> le roi Alphonse lui a délégué le gouvernement de la Provence, augmentée en mars 1183 des possessions barcelonaises détenues en Rouergue, Gévaudan et Carladès. <sup>108</sup> Mais, en 1185, il trahit son frère et subit l'expropriation du comté. <sup>109</sup> À ce moment-là, Sanche « passait pour un félon, un traître ayant

<sup>104</sup> La lettre du calife Muhammad an-Nâsir à propos de la conquête dans Évariste LÉVI-PROVENÇAL, « Un recueil de lettres officielles almohades, étude diplomatique et historique », dans *Hesperis*, 28 (1941), p. 1-80, n° 36.

<sup>105</sup> Lettres d'Innocent III au roi d'Aragon dans *Die Register Innocenz' III. 6. Band. 6. Pontifikatsjahr 1203/1204 : Texte und Indices*, éd. Othmar HAGENEDER, John C. MOORE et Andrea SOMMERLECHNER, avec Christoph EGGER et Herwig WEIGL, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1995, n° 234 (235) et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 440 (Anagni, 14.02.1204) ; Damian J. SMITH, *Innocent III*, n° VI et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 472 (Latran, 8.08.1204) ; et Josep MIRALLES, « Documento relativo a un proyecto de conquista de Mallorca de Pedro II », dans *Boletín de la Sociedad Arqueológica Luliana*, 10 (1906), p. 96 et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 546 (Rome, 16.06.1205). Voir Ambrosio HUICI, *Historia política del Imperio Almohade*, 2 t., Tétouan, Editora Marroquí, 1956-1957, t. II, p. 397-399 ; María Jesús VIGUERA, *Los reinos de taifas y las invasiones magrebíes (Al-Andalus del XI al XIII)*, Madrid, Mapfre, 1992, p. 306-308 ; Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 30, 40-42, 49-51, 56 et 67 ; et Carles VELA, « L'Andalus en la política de Barcelona i la Corona d'Aragó (segle XI-1213) », dans Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats i negociacions diplomàtiques de Catalunya i de la Corona catalanoaragonesa a l'edat Mitjana. Volum I.2: Tractats i negociacions diplomàtiques amb els regnes peninsulars i l'Andalus (segle XI-1213)*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 2018, p. 117-180, sp. 166-168.

<sup>106</sup> « un viejo lagarto con mucha astucia y ambición », Joaquim MIRET, « Itinerario », 3, p. 509.

<sup>107</sup> Ana Isabel SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II*, n° 191 (22.03.1175) et 312 (13.09.1180). C'est seulement plus tard que Sanche reçut le comté de Roussillon, comme l'a signalé Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 94, n. 94.

<sup>108</sup> *Ibid.*, n° 359, 360 (*comes et dux Provincie*) et 366-367 (*comes*) ; Martin AURELL, *Une famille*, p. 62 ; et Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue*, t. I, p. 79-80.

<sup>109</sup> *Ibid.*, n° 401 ; *H.G.L.*, t. III, Toulouse, J. Vincent, 1737, p. 67-68 ; Jordi VENTURA, *Alfons el Cast*, p. 206-211 ; Martin AURELL, *Une famille*, p. 65 ; Martin AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 19 ; Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 86 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 89.

rompu les engagements contractés à l'égard de son frère aîné », aux dires de Martin Aurell, une image qui correspondait aussi à l'opposition de l'aristocratie autochtone à la domination arago-barcelonaise en Provence.<sup>110</sup> En 1196, le roi Alphonse est décédé, laissant l'ensemble de ses domaines occitans (les comtés de Provence, Millau et Gévaudan) à son fils Alphonse II.<sup>111</sup>

Ce qui arrive après entre le jeune comte de Provence, le comte Sanche et Pierre le Catholique, autour des comtés de Millau et Gévaudan, est difficile à appréhender à cause de la maigre documentation conservée. Les faits ont été reconstruits grâce à Louis Bernad et, notamment, à Martin Aurell, mais personne, à notre connaissance, n'a mis en rapport cette affaire avec le traité de Millau. Vers 1200, peut-être depuis 1196, le comte Sanche semble associé au pouvoir en sa qualité de tuteur ou procureur d'Alphonse II.<sup>112</sup> Pendant ces années, il utilise les mêmes titres comtaux et intervient dans le conflit contre les Forcalquier.<sup>113</sup> Il semble aussi qu'il a gouverné les domaines rouergats d'Alphonse II en souvenir de la concession de 1183, notamment le comté de Millau après février 1201 (date de la confirmation du consulat par Alphonse II). La preuve en serait la concession du consulat et d'autres privilèges aux Millavois faite par Sanche en septembre 1203, sous le titre de *comes et marchio Provincie et comes Amiliavi et Ventimille*.<sup>114</sup> Un mois après, Alphonse II confirme les concessions accordées par sa famille, son oncle Sanche inclus, aux seigneurs de Marseille.<sup>115</sup>

<sup>110</sup> Martin AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 60.

<sup>111</sup> *Le testament du roi dans* Ana Isabel SÁNCHEZ CASABÓN, *Alfonso II*, n° 628 (Perpignan, 12.1194). Aussi Martin AURELL, « Pouvoir », p. 128 ; José Enrique RUÍZ-DOMÈNEC, *A propósito de Alfonso, rey de Aragón, conde de Barcelona y marqués de Provenza*, Barcelona, Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, 1996, p. 141-146 ; Michel ZIMMERMANN, « Le testament d'Alphonse II le Chaste, roi d'Aragon : une écriture politique (décembre 1194) », dans Osamu KANO et Jean-Loup LEMAÎTRE (éd.), *Entre texte et histoire : études d'histoire médiévale offertes au Professeur Shoichi Sato*, Paris, De Boccard, 2015, p. 385-414.

<sup>112</sup> Depuis 1196 selon Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, p. 1, n. 1 ; vers 1200 selon Martin AURELL, « Pouvoir », p. 128-129. Voir aussi Victor-Louis BOURRILLY et Raoul BUSQUET, *La Provence au Moyen Âge*, p. 30-32.

<sup>113</sup> Fernand BENOÎT, *Recueil*, t. II, « *Alphonse II* », n° 5 (04.1200), 10 (1.10.1200), 18 (11.1201), 22 (21.03.1202/1203), 29-III [1203] et 30 [1203].

<sup>114</sup> A.M. Millau, AA 13 (2), éd. Jules ARTIERES, « Documents inédits sur la ville de Millau », dans *Mémoires de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, 15 (1894-1899), p. 319-365, sp. 359 (1183) ; éd. Jules ARTIERES, « Les Vicomtes de Millau », p. 545 (1183) ; et éd. et trad. Louis BERNAD, « Les origines », p. 115-116 (date 1203). Cet acte pose un problème de datation. Jules ARTIERES avait corrigé la date en 1183 (« Documents », p. 360-361, « Notice historique », p. 178-182 et « Les Vicomtes de Millau », p. 510-511), car Sanche y prend la même titulature que pour une confirmation aux religieux de Millau (*comes et marchio Provinciae et Vintimelii et Amiliavi*, c. 1182) et la date de 1183 serait celle des privilèges à Notre-Dame de l'Espinasse (« Les Vicomtes de Millau », p. 543-545). Louis BERNAD a cherché à prouver qu'on pouvait maintenir la date de 1203 (*Une ville de consulat*, p. 30-33 et « Les origines », p. 105-110), idée soutenue par Martin AURELL (« Pouvoir », p. 128, n. 7). Mais Jacques BOUSQUET suggère que la première concession des libertés municipales de Millau correspond « à un essai de politique personnelle » du comte Sanche daté peut-être de 1183, car il s'agit d'« une véritable fondation de consulat » et pas une confirmation, en proposant l'identification de *Maranegas* avec Maranges (cat. Meranges), près de Puigcerdà, au lieu de Meyrargues. Cela dit, voyant que Jules ARTIERES avait fini par se rallier aux conclusions de Louis BERNAD, il laisse la question en suspens (*Le Rouergue*, t. I, p. 79 et 94, n. 93 ; aussi « Les vicomtes de Millau », p. 63).

<sup>115</sup> Fernand BENOÎT, *Recueil*, t. II, « *Alphonse II* », n° 25 (10.1203).



La relation semble se détériorer à ce moment-là, mais nous n'en connaissons pas les détails. Alphonse II a pu considérer excessives les prétentions de Sanche sur Millau ou il y avait déjà entre eux d'autres problèmes. Le fait est que le comte Sanche ne participe pas, en janvier 1204, au mariage du comte Raimond VI avec Eléonore d'Aragon, la sœur de Pierre le Catholique et d'Alphonse II.<sup>116</sup> L'alliance avec Toulouse s'impose et les deux frères décident de mettre la main sur les comtés de Millau et Gévaudan. Le domaine millavois a pu constituer la dot livrée par le roi d'Aragon à sa sœur.<sup>117</sup> L'acte n'a pas été conservé, mais des données ultérieures suggèrent que la comtesse aurait récupéré le contrôle de Millau dès 1218. En octobre de cette année, après avoir réclamé au pape la restitution du comté, le jeune roi d'Aragon Jacques I<sup>er</sup> lui demanda de confier à sa tante Eléonore le gouvernement de Millau. Et, en février 1222, Raimond Bérenger V de Provence l'a donné aussi avec ses dépendances à la comtesse.<sup>118</sup> La protection pontificale des droits millavois du roi Jacques I<sup>er</sup> en juin 1222 et en septembre 1225, sans mentionner Eléonore d'Aragon, soulève certes quelque doute.<sup>119</sup> Mais la remise en dot du comté de Millau en janvier 1204, au moment du mariage avec Raimond VI, prend tout son sens car il se situerait juste avant la signature de notre traité. Si tel est le cas, et puisque le mari gérait avec l'accord de son épouse la dot qu'elle lui apportait, le comté de Millau serait passé dans la mouvance toulousaine avant même l'engagement d'avril 1204.<sup>120</sup> La date de janvier 1204 expliquerait aussi le désaccord entre Pierre le Catholique, Alphonse II et le comte Sanche. En septembre 1209, le roi dira qu'il avait reçu le comté de Millau de son oncle.<sup>121</sup> Cependant, l'engagement d'avril 1204 inclut une clause préventive qui mentionne explicitement le comte Sanche et sa potentielle volonté de faire valoir des prétendus droits sur les biens engagés.<sup>122</sup> On peut donc en conclure qu'Alphonse II a cédé

<sup>116</sup> Maria Teresa FERRER et Manel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 146 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 434-435.

<sup>117</sup> *H.G.L.*, t. VI, Toulouse, Privat, 1879, p. 524-525 et 555 ; Hélène DÉBAX, « Les comtesses de Toulouse : notices biographiques », dans *Annales du Midi*, 182 (1988), p. 215-234, sp. 231, n. 115 ; et Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 200.

<sup>118</sup> Demetrio MANSILLA, *La documentación pontificia de Honorio III (1216-1227)*, Rome, Instituto Español de Historia Eclesiástica, 1965 (Monumenta Hispaniae Vaticana. Sección: Registros, 2), n° 61 (6.06.1217) et 194 (31.10.1218) ; et Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Raimond Bérenger V », n° 55 (Noves, 2.02.1222).

<sup>119</sup> *Ibid.*, n° 409 (27.06.1222) et 572 (9.09.1225).

<sup>120</sup> Sur la dot (sans citer celle d'Eléonore), voir Martin AURELL, *Les noces du comte*, p. 466-486, sp. 480. Le comte Raimond VI a disposé librement du comté de Millau dans ses testaments de 1209 et 1218. Également en octobre 1218, quelques jours avant la demande de Jacques I<sup>er</sup> au pape en faveur de la comtesse Eléonore, quand il a transféré à son petit-fils Pèire Bermond (fr. Pierre Bermond) les droits acquis sur Millau et le Gévaudan en avril 1204, Laurent MACÉ, *Catalogue*, n° 385 (20.09.1209), 423 (30.05.1218) et 434 (9.10.1218). Sur l'affaire assez complexe du comté de Millau, voir Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 335-336, 1.132, 1.192, 1.212 et 1.404-1.405.

<sup>121</sup> *palam profitemur vobis, comiti Sanccio, patruo nostro, nos et quondam Ildefonsum, fratrem nostrum, comitem Provincie, a vobis recepisse comitatum de Amiliavo*, Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Raimond Bérenger V », n° 4 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 984.

<sup>122</sup> *Et si forte, quod absit, contingeret quod propter factum nostrum vel nostrorum, aut propter dolum sive machinationem hominum prefati pignoris Sanssius, patruus noster, aut quilibet alius, auferret vel substraheret aliquod castrum sive municionem seu villam de predicto pignore, promittimus vobis et vestris, bona fide, per nos et nostros, quod ad illud recuperandum consilium et auxilium prestabimus vobis et vestris, cum per vos vel nuncium vestrum admoniti fuerimus, a qua admonicione nos nullatenus subtrahemus*, Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 143 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 447. Voir Louis BERNAD, « Les origines », p. 109 ; et Martin AURELL, « Pouvoir », p. 128-129, n. 7.

le comté de Millau au roi d'Aragon sans avertir Sanche ou que les deux frères ont imposé son abandon, tout cela au moment du mariage de leur sœur Éléonore.<sup>123</sup> Le traité de Millau acquiert ainsi une nouvelle dimension, qu'on dirait « interne », dans ce contexte d'affrontement au sein de la dynastie arago-barcelonaise. Prévoyant l'hostilité du comte Sanche, Pierre le Catholique, Alphonse II et Raimond VI auraient établi une triple alliance aussi contre lui.<sup>124</sup>

La réalité du conflit entre l'oncle et ses neveux vient nettement à la lumière dans l'acte d'arbitrage patronné par le roi d'Aragon et le comte de Toulouse, acte passé à Aix, en mai 1204, pour arrêter la guerre entre les comtes de Provence et de Forcalquier. Parmi les garants de Guilhem IV, on trouve le comte Sanche, en tant que membre de l'ost du vieil ennemi d'Alphonse II.<sup>125</sup> L'animosité fut brève, car les trois parents ont été présents au mariage de Pierre le Catholique avec Marie de Montpellier, le mois suivant.<sup>126</sup> Le comte Sanche n'apparaît pas dans le testament réciproque fait par le roi d'Aragon et le comte de Provence à Marseille en octobre 1204, mais il va collaborer et accompagner Pierre le Catholique dans la grande opération du couronnement à Rome.<sup>127</sup> Après, en 1206-1207, le comte Sanche se rapproche de la famille provençale des Baux, vieux ennemis des Porcelet et d'Alphonse II.<sup>128</sup> Il semble que Sanche a conservé une bonne relation avec l'aîné de ses neveux, le roi d'Aragon, sans avoir évacué l'inimitié à l'égard du deuxième, le comte de Provence. La situation politique provençale change dans les années 1206-1208. Martin Aurell parle d'un « esprit de pacification » entre Alphonse II et plusieurs forces traditionnellement hostiles au pouvoir comtal. La montée en puissance de l'Église provençale<sup>129</sup> et l'ambiance tendue à cause des prédications antihérétiques expliquent que les rangs se resserrent. La famille des Baux se réconcilie alors avec le comte sous les auspices des Porcelet.<sup>130</sup> C'est dans ce contexte de ralliement autour de la personne d'Alphonse II qu'on voit le comte Sanche abandonner la Provence. Le 27 janvier 1208, on le trouve à Calatayud (Aragon) en compagnie du roi Pierre.<sup>131</sup>

<sup>123</sup> L'idée d'une cession d'Alphonse II en faveur de Pierre était déjà avancée dans Claude DEVIC et Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 104.

<sup>124</sup> Même si cette possibilité était aussi prévue dans l'engagement de Millau et Gévaudan, voir *supra*.

<sup>125</sup> Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 36 ; Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 145 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 454. Rappelons le commentaire tardif mais éclairant de Zurita : *de que se siguió gran disensión y guerra entre ellos, ayudando al conde de Folcalquer el conde don Sancho, tío del rey de Aragón a quien el rey dio el condado de Rosellón, Hugo de Baucio, Ramón de Baucio, Pedro de Nigela y Ponce de Monlauro que eran muy poderosos en aquella tierra, y muchos señores del reino de Francia (Anales de la Corona de Aragón*, liv. II, chap. 50). Voir aussi Martin AURELL, *Une famille*, p. 96 ; Martin AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 60 et 294, n. 9 ; et Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse* (2000), p. 86.

<sup>126</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 466-468.

<sup>127</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 143 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. II, n° 480 et 485. Aussi Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 52 ; et Pere BENITO, « L'expansió », p. 111-112.

<sup>128</sup> Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 50-51 ; et Martin AURELL, *Une famille*, p. 92-96.

<sup>129</sup> Voir Thierry PÉCOUT, « Épiscopat », p. 427-436.

<sup>130</sup> Martin AURELL, *Une famille*, p. 96-98 ; L. BARTHÉLEMY, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux*, Baratier-Fissart, Marseille, 1882, n° 119 ; et Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 54-56, 59. Voir aussi Florian MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin Xe-début XIV<sup>e</sup> siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane*, de Baux et de Marseille, Paris, CTHS, 2002 (CTHS - Histoire, 4), p. 398-402, sp. 398-399.

<sup>131</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 746.



Isolement ? Réconciliation ? Son retour dans la péninsule coïncide aussi avec l'assassinat au bord du Rhône du légat pontifical Pierre de Castelnau (14 janvier), prélude à la croisade contre les Albigeois.

Pendant les années 1208 et 1209, le comte Sanche apparaît de façon continue dans la documentation royale. Son titre et son nom (*Comes Sancius*) viennent presque toujours en tête des témoins des actes, juste après les ecclésiastiques. Jusqu'en décembre 1208, il demeure en Aragon,<sup>132</sup> et jusqu'en juin 1209, en Catalogne, en Aragon et à nouveau en Catalogne.<sup>133</sup> Après quelques mois de silence, Sanche revient à Aix, le 13 décembre, avec son fils, Nuno Sanxes, et Pierre le Catholique.<sup>134</sup> Alphonse II de Provence était mort en Sicile en septembre<sup>135</sup> et le roi devint, le 30 novembre, le tuteur de son héritier, Raimond Bérenger V.<sup>136</sup> Deux semaines après, le 18 décembre, Pierre donne en gage le comté de Provence à son oncle Sanche et à son cousin Nuno Sanxes. Plus intéressant est la raison avancée par le roi : il voulait compenser la perte du comté de Millau, qu'il reconnaît avoir reçu de Sanche avant de l'engager au comte de Toulouse en avril 1204.<sup>137</sup> Voilà bien la preuve que le conflit autour de Millau n'était pas terminé. En fait, il ne s'était interrompu qu'avec la mort d'Alphonse II et le retour de Sanche au gouvernement de la Provence. L'activité du vieux comte dans la période suivante, en tant que régent de Provence (1209-1216), est mieux connue.<sup>138</sup> Il gouverne au nom de Pierre le Catholique et collabore à ses entreprises, par exemple à la grande bataille de Las Navas de Tolosa, où son fils Nuno Sanxes est adoubé par le roi.<sup>139</sup> Le désastre de Muret lui permettra de revenir au premier plan. Le comte

<sup>132</sup> *Ibid.*, n° 757, 766-767, 769, 782, 786-788, 790, 792-793, 796, 801, 801 bis, 804-805, 807, 810, 812, 814, 819-820, 827-829, 831-834 et 836-837.

<sup>133</sup> *Ibid.*, n° 838, 852-854, 856-857, 859, 866, 868, 870-872, 879-880, 883, 885-887, 890, 893, 896-897, 911 et 912. Les deux derniers actes datent du 27-28 juin 1209 à Collioure. Quelques semaines avant le massacre de Béziers (22.07.1209), le comte Sanche fut témoin de la rencontre entre Pierre le Catholique, le comte Raimond Roger de Foix et le vicomte Raimond Roger Trencavel.

<sup>134</sup> Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Raimond Bérenger V », n° 2 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 982.

<sup>135</sup> Le testament du comte date du 11 septembre 1209, Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Alphonse II », n° 66. Aussi Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 948.

<sup>136</sup> Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 158 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 981.

<sup>137</sup> *palam profitemur vobis, comiti Sanccio, patruo nostro, nos et quondam Ildefonsum, fratrem nostrum, comitem Provincie a vobis recepisse comitatum de Amiliavo, et eundem comiti Tolose pro quadam summa pecunie pignori obligasse, sicut in instrumentis que inde fecimus continetur, quam totam pecuniam in negociis fratris nostri olim expedimus, nos et ille*, Fernand BENOIT, *Recueil*, t. II, « Raimond Bérenger V », n° 4 ; Maria Teresa FERRER et Manuel RIU (dir.), *Tractats*, I.1, n° 159 ; et Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 984 (aussi n° 983). Voir Louis BERNAD, « Les origines », p. 109 ; et Martín AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 59.

<sup>138</sup> Martín AURELL, *La vielle et l'épée*, p. 31-94 ; et Thierry PÉCOUT, *L'invention de la Provence*, p. 114-126.

<sup>139</sup> Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. III, n° 1.318, 1.340 et 1.421 ; et RODRIGO JIMÉNEZ DE RADA, archevêque de Tolède, *Historia de rebus Hispaniae sive Historia Gothica*, éd. Juan Fernández Valverde, Turnhout, Brepols, 1987 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, 72), liv. VIII, chap. 8. Aussi Martín ALVIRA, *Las Navas de Tolosa, 1212. Idea, liturgia y memoria de la batalla*, Madrid, Sílex, 2012, p. 175-176 et 232 ; et Martín ALVIRA, « El rey de Aragón Pedro el Católico y sus batallas: del triunfo de Las Navas de Tolosa al desastre de Muret », dans Patrice CRESSIER et Vicente SALVATIERRA (éd.), *Miradas Cruzadas. Las Navas de Tolosa, 1212-2012*, Jaén, Universidad de Jaén, 2014, p. 229-242. Nuno Sanxes a participé aussi à la campagne de Muret, *Chanson*, t. II, laisse 137, v. 28 ; Martín ALVIRA, *Pedro el Católico*, t. IV, n° 1.597 ; et Martín ALVIRA, Laurent MACÉ et Damian J. SMITH, « Le temps », p. 18-19.

Sanche devient alors « procureur » (régent) de la Couronne d'Aragon pendant la minorité du roi Jacques I<sup>er</sup> (1214-1219).<sup>140</sup>

Il importe, pour finir, de mettre en relation l'alliance tripartite signée à Millau en avril 1204 avec les événements qui suivirent. Il y a eu souvent une tendance à interpréter l'histoire du Midi du début du XIII<sup>e</sup> siècle au prisme de la seule Croisade contre les Albigeois. On considère cette guerre et ses conséquences comme quelque chose d'inévitable.<sup>141</sup> Cette vision téléologique explique que le traité de Millau ait été analysé, avant tout, comme une mesure préventive de protection en réaction à des menaces extérieures : d'abord, la croisade antihérétique qu'Innocent III avait en tête ; ensuite, une possible intervention militaire du roi de France.<sup>142</sup> Mais si on regarde attentivement la chronologie des faits, on a le sentiment que l'histoire s'est réalisée dans un sens contraire. Comme Michel Roquebert l'avait remarqué, les événements qui vont conduire à la Croisade se sont précipités, justement, après le traité de Millau.<sup>143</sup> Le 28 mai 1204, arrive le premier appel d'Innocent III à Philippe Auguste lui demandant d'extirper l'hérésie, de confisquer les possessions des comtes et barons occitans et d'unir leurs terres au domaine royal. Il est intéressant de noter que la lettre du pape invite le roi capétien à défendre l'Église « contre ceux qui, confiant en leur propre férocité, ne craignent le glaive matériel ». <sup>144</sup> Le même jour, Innocent III ordonne d'enquêter sur l'archevêque de Narbonne, Bérenger de Barcelone, oncle du roi Pierre le Catholique et demi-frère du comte Sanche, suspecté d'indulgence envers les activités des hérétiques et des routiers, notamment aragonais. Le lendemain, 29 mai, il le dépose de son abbatiat de Montearagón (Huesca).<sup>145</sup> Et deux jours après, le 31 mai, le pape met le Catalano-Narbonnais Arnau Amalric, abbé de Cîteaux, à la tête de la légation pontificale en

<sup>140</sup> Salvador SANPERE, « Minoría de Jaime I. Vindicación del procurador conde Sancho. Años 1214-1219 », dans *Jaime I y su época*. I Congreso de Historia de la Corona de Aragón (Barcelona, 1908), F. Altés, Barcelone, 1910, vol. II, p. 580-694 ; Ferran SOLDEVILA, *Història de Catalunya*, t. I, p. 243-253 ; Ferran SOLDEVILA, *Els primers temps de Jaume I*, Institut d'Estudis Catalans, Barcelone, 1968, p. 60-63 et 85-169 ; Damian J. SMITH, « Pope Innocent III and the minority of James I », dans *Anuario de Estudios Medievales*, 30-1 (2000 b), p. 19-50, et Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 143-156 et 168-170.

<sup>141</sup> Entre autres, Charles HIGOUNET, « Un grand chapitre », p. 321.

<sup>142</sup> Par exemple Jordi VENTURA, *Pere el Catòlic*, p. 62 ; Martin AURELL, « Pouvoir », p. 136 ; et *Au temps de la Croisade*, p. 25.

<sup>143</sup> Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 177.

<sup>144</sup> *Exedit igitur, ut et spiritualis auctoritas et seculares potestas sue causam institutionis attendens concurrant ad Ecclesie defensionem in unum et utraque alteri suffragetur, ut, quos a malo ecclesiastica non revocat disciplina, brachium seculare compescat et eos, qui de feritate propria confidentes gladium materialem non timent, spiritualis ultio subsequatur*, *Die Register Innocenz' III. 7. Band. 7. Pontifikatsjahr 1204/1205: Texte und Indices*, éd. Othmar HAGENEDER, Andrea SOMMERLECHNER et Herwig WEIGL, avec Christoph EGGER et Rainer MURAUER, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1997, n° 79 (*Ad sponse sue*), p. 128. Un deuxième appel au roi de France arrive peu après, le 7 février 1205, *Ibid.*, n° 212 (*Ne populus Israel*). Aussi Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 163-165.

<sup>145</sup> *Die Register Innocenz' III. 7*, n° 76 (75) (*Quia omne captum*) et 78 (*Sicut is*). Géraldine PALOC, « L'anticléricisme de l'intérieur : l'affaire Bérenger de Narbonne (1203-1212) », dans *L'anticléricisme en France méridionale (milieu XII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle)*. Cahiers de Fanjeaux 38, Toulouse, Privat, 2003, p. 355-373 ; et Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 37-39 et 175.



terres occitanes.<sup>146</sup> Il n'est pas nécessaire de rappeler ici l'importance capitale de ce personnage dans le déroulement des événements à venir.<sup>147</sup>

Pouvons-nous en conclure que c'est le traité de Millau, la triple alliance de la Couronne d'Aragon, du comté de Provence et du comté de Toulouse, qui a « ouvert les yeux » au pape?<sup>148</sup> Serait-ce après cet accord qu'Innocent III a pris conscience qu'il ne pouvait pas compter sur le roi Pierre le Catholique pour réprimer les hérétiques ? Le « remodelage politique du Midi » opéré en 1204<sup>149</sup> n'a-t-il pas conduit le pape à abandonner l'idée d'une solution régionale du problème de l'hérésie et à chercher une solution extérieure (capétienne) ?

Si le traité de Millau a pu précipiter la politique pontificale, il a pu aussi satisfaire ceux qui étaient concernés par cette politique. Car l'accord passé entre les Toulousains et les Catalano-Aragonais aurait répandu un sentiment de sécurité entre les grandes familles et les grandes villes face à une potentielle menace extérieure. Et c'est possiblement le soutien politique et militaire du roi d'Aragon obtenu à Millau qui a conduit le comte de Toulouse à ignorer jusqu'au bout les menaces de Rome.<sup>150</sup>

<sup>146</sup> *Die Register Innocenz' III.* 7, n° 77 (76, 77) (*Etsi nostri*). Voir Jordi VENTURA, *Pere el Catòlic*, p. 62 ; Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 177-180 ; et Damian J. SMITH, *Innocent III*, p. 37.

<sup>147</sup> Raymonde FOREVILLE, « Arnaud Amalric, archevêque de Narbonne (1196-1225) », dans *Narbonne. Archéologie et histoire*. Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, FHLMR, 1973, p. 9-36 ; Beverly M. KIENZLE, « Innocent III's Papacy and the Crusade Years, 1198-1229: Arnaud Amaury, Gui of Vaux-de-Cernay, Foulque de Toulouse », dans *Heresis*, 29 (1999), p. 49-81, sp. 49-69 ; Martín ALVIRA, « Le vénérable Arnaud Amaury. Image et réalité d'un cistercien entre deux croisades », dans *Heresis*, 32 (2000 b), p. 3-35 ; Anne BRENON, « Les cisterciens contre l'hérésie, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>. Des vignes domestiques aux vignes du Seigneur : des croisés dans l'âme », dans Anne BRENON, *Les archipels cathares. Dissidence chrétienne dans l'Europe médiévale*, Cahors, Dire Éditions, 2000, p. 231-263, sp. 249-253 et 255 ; et Elaine GRAHAM-LEIGH, « *Evil and the Appearance of Evil. Pope Innocent III, Arnaud Amaury and the Albigensian Crusade* », dans Andrea SOMMERLECHNER (éd.), *Innocenzo III: Urbs et Orbis. Atti del Congresso Internazionale (Roma, 9-15 settembre 1998)*, Rome, Istituto storico Italiano per il Medio Evo, 2003, vol. II, p. 1.031-1.048.

<sup>148</sup> Michel ROQUEBERT, *L'Épopée cathare I*, p. 177 ; aussi Damian J. SMITH, « Aragon, Catalogne et Papauté pendant la croisade contre les Albigeois », dans *La Croisade albigeoise. Colloque de Carcassonne CEC (octobre 2002)*, Carcassonne, Centre d'Études Cathares, 2004, p. 157-170, sp. 159-160. Le moment coïncide avec une montée en puissance d'Innocent III après avoir subi plusieurs échecs en Italie et ailleurs, ainsi qu'une maladie qui a presque conduit à sa mort, Olivier HANNE, *Innocent III : la stupeur du monde*, Paris, Belin, 2012, p. 100-103.

<sup>149</sup> *Ibid.*, *L'Épopée cathare I*, p. 177.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 172 ; Robert LAFONT, « Catharisme et littérature occitane : la marque par l'absence », dans Jean DUVERNOY, Paul LABAL, Robert LAFONT, Michel ROQUEBERT et Philippe MARTEL, *Les cathares en Occitanie*, Paris, Fayard, 1982, p. 339-401, sp. 374 ; Jörg OBERSTE, « La fin d'un coupable. Raymond VI, comte de Toulouse, aux mains de l'Église au temps de la croisade albigeoise », dans Jacqueline HOAREAU-DODINAU et Pascal TEXIER (éd.), *La culpabilité. Actes du XX<sup>e</sup> Journées d'Histoire du Droit*, Limoges, Pulim, 2001, p. 455-480, sp. 462 ; et Martín ALVIRA, *El Jueves*, p. 94.

## Transcription et traduction

1204 avril. [1-9, Millau]

*Pierre le Catholique, roi d'Aragon et comte de Barcelone, son frère Alphonse II, comte de Provence, et Raimond VI, comte de Toulouse et fils de la reine Constance, passent un pacte d'alliance et d'assistance mutuelle. De leur serment de sécurité, le roi exclut d'agresser son frère Alphonse, le roi de Castille (Alphonse VIII) et le roi de Hongrie (Imre) ; Alphonse II fait de même pour son frère Pierre, le roi de Hongrie et l'empereur des Romains ; Raimond VI agit de façon similaire en faveur du roi de France (Philippe Auguste), du roi d'Angleterre (Jean Sans Terre), de l'empereur des Romains et de l'Église d'Arles. Ils promettent sous serment de se remettre les vassaux, chevaliers ou autres hommes qui pourraient s'opposer à eux et de ne pas les aider ou protéger.*

**A.** Chirographe original scellé sur parchemin, A.C.A., Chancellerie, Parchemins de Pierre I, n° 184 (192 x 196 mm). Charte-partie divisée horizontalement par ABC-P en bas. Bon état. Les sceaux manquent. Trois paires de trous circulaires pour les attaches des sceaux des trois signataires.

**B.** Copie du XVIII<sup>e</sup> s., Biblioteca de la Real Academia de la Historia (Madrid), *Varios de Privilegios, Bulas y Escrituras del Reino de Aragón y de Cataluña*, C-29, fol. 131r°-132r° (d'après A).

**C.** Copie de 1817, A.C.A., cote 5/19 : A.-M. Miret y Vives, *Traslado de las escrituras en pergamino pertenecientes al Reynado del Sr. Dn. Pedro I de Cataluña y II de Aragón y 14<sup>o</sup> Conde de Barcelona (que empezó à reynar en 26 de abril de 1196 y acabó en 13 de septiembre de 1213)*, fol. 166r°-v° (d'après A).

**D.** Copie de 1820, A.C.A., cote 5/17-18 : Pròsper de Bofarull, *Traslado de las escrituras en pergamino sueltas pertenecientes al Reynado del Señor Don Pedro I de Cataluña y II de Aragón que reynó desde el día 25 de abril de 1196 hasta el 13 de Setiembre del año 1213*, Barcelone, 1820, t. I, fol. 219r°-220r° (d'après A).

a. Transcription fragmentaire de Joaquim Miret i Sans, « Itinerario del rey Pedro I de Cataluña, II en Aragón (1196-1213) », *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 3 (1905-1906), p. 79-87, 151-160, 238-249, 265-284, 365-387, 435-450, 497-519 et 4 (1907-1908), p. 15-36 et 91-114, t. III, p. 275-276 (d'après A).

b. Fernand Benoît, *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone. Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, 2 t., Monaco-Paris, A. Picard, 1925, t. II, « Alphonse II », n° 32, p. 40-41 (d'après A).

c. Transcription de María África Ibarra, *Estudio diplomático de Pedro el Católico, rey de Aragón y conde de Barcelona (1196-1213)*, 2 t., Thèse de Doctorat, Universidad Central, Madrid, 1932, t. II, n° lxxvii (d'après B).



- d. Pere Benito, Pilar Sendra, Carles Vela, Rafel Ginebra, Roberto Pili et Esther Redondo, « Corpus documental », dans Maria Teresa Ferrer et Manuel Riu (dirs.), *Tractats i negociacions diplomàtiques de Catalunya i de la Corona catalanoaragonesa a l'edat mitjana. Volum I.1: Tractats i negociacions diplomàtiques amb Occitània, França i els estats italians, 1067-1213*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 2009 (Memòries de la Secció Històrico-Arqueològica, 83), n° 144, p. 458-459 (d'après A).
- e. Martín Alvira, *Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213). Documentos, Testimonios y Memoria Histórica*, 6 t. [en ligne], Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (CSIC), 2010 (Fuentes Históricas Aragonesas, 52), t. II, n° 448, p. 565-566 (d'après A).

Indiqué : A.C.A., *Índice alfabético de las escrituras y pergaminos del año 842 a 1281*, t. II, fol. 51v°. María África Ibarra, *Estudio diplomático de Pedro el Católico, rey de Aragón y conde de Barcelona (1196-1213)*, 2 t., Thèse de Doctorat, Universidad Central, Madrid, 1932, t. I, n° 156 (date 1205) et 172. Émile-Gilles Léonard, *Fichier des actes des comtes de Toulouse*, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 25 F 10-11. Michel Roquebert, *L'Épopée cathare I. 1198-1212 : l'invasion*, Toulouse, Privat, 1970, p. 558. Laurent Macé, *Les comtes de Toulouse et leur entourage (1112-1229)*, 3 t., Thèse de Doctorat. Nouveau Régime, dir. Pierre Bonnassie, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, t. III : « Catalogue des actes de Raimond VI », n° 82, p. 605-606. Martin Aurell, *Actes de la famille Porcelet d'Arles (927-1320)*, Paris, CTHS, 2001 (Collection de Documents Inédits sur l'Histoire de France, 27), n° 238, p. 147. Michel Roquebert, *L'Épopée cathare*, 2 t., Paris-Toulouse, Perrin-Privat, 2001, t. I, p. 1.465. Laurent Macé, *Catalogues raimondins (1112-1229). Actes des comtes de Toulouse, ducs de Narbonne et marquis de Provence*, Toulouse, Archives Municipales, 2008 (Sources de l'Histoire de Toulouse, 1), n° 337, p. 266. *Au temps de la Croisade. Sociétés et pouvoirs en Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle. Exposition présentée à Carcassonne (Maison des Mémoires) du 17 septembre au 28 novembre 2009*, Carcassonne, Archives départementales de l'Aude, 2009, n° 3, p. 24-25.

## Transcription (d'après A)

In nomine Domini nostri Ihesu Christi. Anno Incarnationis eiusdem .M<sup>o</sup>.CC<sup>o</sup>.III<sup>o</sup>. mense Aprilis.

Notum sit omnibus /<sup>2</sup> hoc scriptum audientibus quod ego P[etrus], Dei gratia rex Aragonum et comes Barchinone, et ego Ildephonsus, frater /<sup>3</sup> eius, comes Provincie, et ego R[aimundus], comes Tholose, regine Constancie filius, tactis corporaliter sacro/<sup>4</sup>sanctis Evangeliiis invicem, iuramus alter alteri vitam nostram, membra nostra, terram nostram, secreta nostra, /<sup>5</sup> homines nostros, consilium, auxilium, valenciam atque deffensionem contra omnes homines in /<sup>6</sup> mundo, sive in guerris sive in causis et in aliis omnibus.

Tamen ego P[etrus] rex predictus excipio /<sup>7</sup> ex parte mea fratrem meum, Ildephonsus comitem Provincie, et A[ldefonsus], regem Castelle, et regem Unga/<sup>8</sup>rie.

Et ego Ildephonsus, comes Provincie predictus, excipio ex parte mea P[etrum] fratrem meum, regem Ara/<sup>9</sup>gonum, et regem Ungarie atque Romanorum imperatorem.

Siquidem et ego R[aimundus], Comes Tholose /<sup>10</sup> prefatus, excipio ex parte mea regem Franchorum et regem Anglie, Romanorum imperato/<sup>11</sup>rem atque Ecclesiam Arelatensem.

## Traduction

*Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, en l'an de l'Incarnation 1204, au mois d'avril.*

*Qu'il soit connu de tous ceux qui entendront cet écrit que moi Pierre, par la grâce de Dieu roi d'Aragon et comte de Barcelone, et moi Alphonse, son frère, comte de Provence, et moi Raimond, comte de Toulouse, fils de la reine Constance, touchant corporellement les sacro-saints Évangiles l'un après l'autre, nous prêtons serment réciproquement de [ne pas porter atteinte à] nos vies, nos membres, nos terres, nos secrets, nos hommes, [et de nous prêter] conseil, aide, assistance et défense contre tous les hommes dans le monde, soit dans des guerres, soit dans des procès et en toute autre chose.*

*Cependant, moi Pierre, susdit roi, exclus, pour ma part, mon frère Alphonse, comte de Provence, et Alphonse, roi de Castille, et le roi de Hongrie.*

*Et moi Alphonse, susdit comte de Provence, exclus, pour ma part, mon frère Pierre, roi d'Aragon, et le roi de Hongrie et l'Empereur des Romains.*

*Et de la même façon, moi Raimond, susdit comte de Toulouse, exclus, pour ma part, le roi des Francs et le roi d'Angleterre, l'Empereur des Romains et l'Église d'Arles.*



De vassallis autem militibus et aliis hominibus qui alteru<sup>12</sup>tri nostrum, sive nomine feudi sive nomine simplicis fidelitatis, tenentur vel sunt astric<sup>13</sup>ti, ita invicem inter nos promittimus et sub predicto sacramento firmamus quod quilibet <sup>14</sup> illorum vasallorum vel hominum super omnibus rebus vel super omnes questiones iusticiam accipi<sup>15</sup>at et faciat in manu illius cui tenetur sive ratione feudi sive ratione simplicis fide<sup>16</sup>litis, sic scilicet quod nullus ipsum iniuriosum contra alium deffendat, sed ammonitus et <sup>17</sup> requisitus, contra illum iniuriosum adiutorium et valenciam prestet.

Hec omnia sicut superius <sup>18</sup> scripta sunt invicem laudamus et confirmamus, et ita observabimus et contra non veniemus. Sic Deus nos adiu<sup>19</sup>vet et hec sancta .IIII<sup>o</sup>. Dei Evangelia.

Horum omnium testes sunt : Garsias Romieu. Aynardus Pardo. G[uillelmus] de Anglairo. <sup>20</sup> G[uillelmus] de Durfort. G[uillelmus] Aldeberti. Pontius de Castillon. G[uillelmus] Porcellet. Elesarius de Castlaro. Dragonetus. Bremundus <sup>21</sup> de Salve. Ermengaudus de Melgorio. Bertrandus de Oranicis. Guido Capud Porci. Bertrandus Radulfi. Bernardus Amelii. <sup>22</sup> Bertrandus de Ucecia. Magister Petrus, magister Guillelmus et P[etrus] scriptor, domini R[aimundi] comitis notarius, qui mandato utriusque <sup>23</sup> hoc scripsit. Et ad perhennem rei memoriam presentem cartam sigillorum nostrorum munimus.

[Au dos] Convenencia inter regem Petrum, Alfonsum / fratrem eius et comitem Tolosanum.

*S'agissant des chevaliers et des autres hommes qui sont [nos] vassaux [ou qui sont] tenus ou liés à l'un de nous, soit en vertu d'un fief, soit en vertu d'une simple fidélité, nous nous promettons réciproquement et confirmons sous le susdit serment que n'importe lequel de ces vassaux ou de ces hommes recevra et fera justice sur toute chose ou sur tout litige dans la main de celui envers lequel il est tenu, soit en raison d'un fief, soit en raison d'une simple fidélité, de façon à ce qu'aucun [de nous] ne défende un criminel contre un autre, mais [qu'après avoir été] prévenu et requis, il prête aide et assistance contre ce criminel.*<sup>151</sup>

*Nous approuvons et confirmons toutes ces choses comme elles sont écrites ci-dessus, et ainsi nous les observerons et nous ne viendrons pas à leur rencontre. Que nous aident Dieu et ces quatre saints Évangiles de Dieu.*

*De tout cela sont témoins : Garcia Romeu. Aznar Pardo. Guillem d'Anglesola. Guillem de Durfort. Guillem Aldebert. Ponç de Castelló. Guilhem Porcelet. Aliazars de lo Cailar. Dragonet. Bremon de Sauve. Ermengaut de Melguèlh. Bertran d'Aujargues. Gui Cap de Porc. Bertran Radolf. Bernart Amelh. Bertran d'Usès. Maître Pero, maître Guilhem et Père le scribe, notaire du seigneur comte Raimond, qui a écrit cela sous l'ordre de chacun de nous. Et pour la mémoire durable de cette chose, nous avons muni la présente charte de nos sceaux.*

[Au dos] Convention entre le roi Pierre, son frère Alphonse et le comte de Toulouse.

<sup>151</sup> Je remercie l'aide de Jérôme Belmon dans la traduction de cette partie du texte.

# LA VICOMTÉ DE MILLAU AU TEMPS DE LA DOMINATION CATALANO-ARAGONAISE RIVALITÉS ET DISSIDENCES

Collection HERESIS n° 1

Actes du colloque tenu à Millau, les 4, 5 et 6 octobre 2013



Organisé par le Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences (CIRCAED), les Archives Municipales de Millau et la ville de Millau, avec le concours de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, et de la Société d'Études Millavoises.

En souvenir de Jacques Bousquet (1923-2019), ancien archiviste du Département de l'Aveyron, Professeur émérite à l'Université Paul-Valéry-Montpellier III.

Collection HERESIS est une publication sans périodicité du Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences (CIRCAED).

Diffusion gratuite exclusivement sur le site de l'association : <https://circaed-heresis.com/>.

Ce n° 1 de la collection HERESIS a été coordonné sous la direction de Jacques FRAYSSENGE et Françoise GALÉS.

Editeur : Association CIRCAED, Bibliothèque d'Études Méridionales, 59 rue du Taur, 31000 Toulouse. Pour toute correspondance : [circaed@gmail.com](mailto:circaed@gmail.com) ou CIRCAED, 40 avenue W. Churchill, 31340 Villemur sur Tarn.

Directeur de la Publication : Pilar Jiménez, Présidente de l'association CIRCAED. Responsable de la Rédaction : bureau CIRCAED.

ISSN ??? © 2020 tant pour la maquette que les contenus. HERESIS est une marque déposée. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction interdite, quel que soit le procédé y compris tirages, internet, photocopie, base de données, ... (liste non limitative).

Toute représentation ou reproduction, même partielle, est illicite sans accord préalable (art. L 122-4 du code de la propriété intellectuelle).

L'envoi de textes et documents à HERESIS suppose que l'auteur possède les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion et implique leur accord pour une publication libre de droits. Sauf mention contraire, les photos sont des auteurs. Les opinions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Maquette et réalisation informatique : Carlos López-Arenillas.

Couverture : Traité de Millau (avril 1204), A.C.A., Chancellerie, Parchemins de Pierre le Catholique, n° 184r (Photographie reproduite avec la permission de l'A.C.A.).

La collection HERESIS numérique, ainsi que la revue HERESIS numérique, sont publiées par le CIRCAED (Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences) et accessibles sur le site web de l'association. Comme le collectif dont elle émane, elle répond à trois objectifs principaux :

- Offrir à un large public aussi bien qu'aux spécialistes une information de qualité sur le catharisme et d'autres dissidences, religieuses ou non, de l'Europe chrétienne ou d'ailleurs.
- Promouvoir une approche pluridisciplinaire de ces questions et faciliter le développement de rencontres et de collaborations entre chercheurs à l'échelle internationale.
- Développer la réflexion sur le sens et les enjeux des engagements religieux, à partir de dossiers historiques dans lesquels la diversité des options et les oppositions offrent une large matière à la pensée du présent.

Mis en ligne sans périodicité préétablie, les numéros de la collection HERESIS contiennent les actes des manifestations scientifiques organisées par le CIRCAED. Les langues de publications sont le français, l'anglais et l'espagnol. Sauf exception motivée, la collection HERESIS ne publie que des inédits.

## Remerciements

Le Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences (CIRCAED), en partenariat avec les Archives Municipales de la Ville de Millau et avec la collaboration de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, de la Société d'Études Millavoises, a le plaisir de présenter la publication des actes des journées d'étude organisées à Millau, les 4, 5 et 6 octobre 2013. Le thème de ces journées, consacrées à « La Vicomté de Millau au temps de la domination catalano-aragonaise. Rivalités et dissidences » a permis de faire mieux connaître l'histoire et le patrimoine médiéval de la région millavoise et plus généralement du Rouergue dans son ensemble, révélés, entre autres par la riche documentation conservée aux Archives Municipales de Millau. Dans la dernière décennie, de nouvelles recherches, non seulement sur la politique catalano-aragonaise du roi Pierre II d'Aragon, mais aussi sur la famille comtale de Toulouse ou sur les lignages aristocratiques du Rouergue, ont apporté un nouvel éclairage, autant sur les motivations et l'expansion de la domination catalano-aragonaise sur le versant nord des Pyrénées, que sur la fin de cette expansion. L'objectif de ces journées d'étude a bien été de présenter au public les résultats de ces recherches.

Au nom de l'ensemble des partenaires organisateurs, nous tenons à remercier très chaleureusement tous les intervenants, universitaires français, espagnols, conservateurs et autres chercheurs. La qualité des contributions et l'apport des connaissances respectives dans des domaines bien particuliers (histoire, droit, sigillographie, numismatique, littérature, onomastique, histoire de l'art) ont assuré la réussite scientifique de ces journées. Toute notre gratitude va à Madame Hélène Débax, Professeure en histoire du Moyen Age à l'Université Jean Jaurès de Toulouse, Directrice de l'UMR FRAMESPA, pour la relecture attentive des actes et la conclusion proposée.

Ces journées d'étude n'auraient pu être organisées sans l'aide et la participation financière de la ville de Millau et de la région Occitanie.

Nous tenons également à remercier la direction du collège Marcel Aymard de Millau (Monsieur Delage, Monsieur Arnal, Madame Sarret) pour la collaboration efficace et dévouée à l'organisation de ces journées ainsi que le personnel des Archives Municipales (Madame Grassi et Madame Sigaud) et Monsieur Miquel pour l'animation des visites des sites templiers et hospitaliers du causse du Larzac.

Jacques FRAYSSENGE

Françoise GALÉS

Pilar JIMÉNEZ

## SOMMAIRE

<b>Introduction générale, <i>La vicomté de Millau et la Catalogne, aperçus évènementiels,</i></b> <b>Jacques FRAYSSENGE</b>	p. 1
<b>POLITIQUE ET POUVOIRS</b>	
<i>L'état du droit dans le Rouergue méridional au tournant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles,</i> <b>Jean-Marie CARBASSE</b>	p. 13
<i>Les comtes de Rodez dans le conflit entre Toulouse et Barcelone (1112-1204),</i> <b>Jérôme BELMON</b>	p. 27
<i>Le traité de Millau (avril 1204),</i> <b>Martín ALVIRA-CABRER</b>	p. 53
<i>L'impact de la bataille de Muret en Rouergue : politique et dissidence,</i> <b>Pilar JIMÉNEZ</b>	p. 85
<b>CULTURE ET SYMBOLES</b>	
<i>Le palais d'Alphonse II d'Aragon à Millau,</i> <b>Françoise GALÉS</b>	p. 101
<i>Sigillum et vexillum. La manifestation des pouvoirs laïcs en Rouergue : l'apport des sceaux, de l'héraldique et de la vexillologie (1150-1250),</i> <b>Laurent MACÉ</b>	p. 119
<i>L'essor économique dans la vicomté de Millau-Gévaudan au temps de la présence catalane (1112-1204),</i> <b>Alain DOUZOU</b>	p. 139
<i>Émissions monétaires en Rouergue (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles),</i> <b>Xavier SANAHUJA-ANGUERA</b>	p. 159
<i>Présence onomastique aragonaise et catalane à Millau et alentour à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'après « Les plus anciennes Chartes en langue provençale »,</i> <b>Jean-Pierre CHAMBON</b>	p. 175
<i>Le Roman de Jaufre, les rois d'Aragon et la vicomté de Millau,</i> <b>Jean DELMAS</b>	p. 181
<b>CONCLUSION</b>	
<b>Hélène DÉBAX</b>	p. 191